

# POLICE MAGAZINE

## *Petit martyr*

**Lire, page 12, notre enquête sur la découverte, à la Belle-Épine, d'un cadavre d'enfant.**

**Ci-dessus, la navrante photographie de l'infortunée petite victime que nous publions afin d'aider les recherches de la police, recherches qui, à l'heure où nous mettons sous presse, étaient encore demeurées à demi infructueuses.**

**En pages 8 et 9, la suite du passionnant reportage de notre envoyé spécial, Maurice LAPORTE, *La Guerre des Espions sur la mer Rouge.***





Nous allons arranger cette affaire au poste.

#### L'affaire des moulins à poivre.

DANS la ville de Rudolstadt (Thuringe), le 27 juillet 1934, deux agents gros et gras arrêtaient, à proximité d'une sorte de hangar paraissant abandonné, un maigre personnage, porteur d'un sac outrageusement suspect.

— Où avez-vous pris cela ? demandèrent les gardiens de l'ordre.

— Là ! répondit l'homme sans se troubler.

— Dans cet apprentis ?  
— Exactement.  
— Et qu'est-ce qu'il y a dans ce sac ?  
— Oh ! quant à ça, je serais bien embarrassé pour vous répondre.  
— Ah ! vraiment ?  
— Comme j'ai l'honneur de vous le dire.  
— Eh bien ! nous allons arranger cette affaire au poste. Suivez-nous, jeune homme. Bien qu'agé de quarante-sept printemps, l'interpellé ne protesta point.

Au commissariat, on ouvrit le sac, il était rempli de moulins à poivre, fabriqués par une firme allemande, et tous à l'état de neuf.

Le voleur, un certain Schmitzpünl, fut incarcéré, puis on prévint le directeur de la fabrique de moulins, sans aucun doute, victime en l'occurrence.

— Ah ! oui, fit négligemment ce haut personnage. Je reconnais bien là les produits de mon usine. Mais ce pauvre bougre me fait pitié... qu'on le relâche ! Non seulement je ne dépose pas de plainte, mais je lui laisse le sac et son contenu... *Auf Wiedersehen !* (1).

En France, sur de telles paroles, l'affaire eût été classée, d'autant plus facilement que le coupable n'avait jamais été condamné.

Hélas ! le nouveau code institué par le régime du Führer ne permettait pas de faire droit au désir du seul lésé.

Schmitzpünl comparut devant le tribunal et récolta huit mois de prison.

Sa peine achevée, on lui rendit son sac, puis on lui souhaita bonne chance.

Il ne s'agissait plus, pour le libéré, que de se refaire une position sociale.

— J'ai un stock de jolis moulins à poivre, se dit-il, je vais essayer de les vendre.

Il marcha droit devant lui, arriva sur la place du marché, en pleine effervescence commerciale, et y installa tant bien que mal un rudimentaire étalage de sa marchandise.

Dix minutes plus tard, un contrôleur se dressait devant lui, exigeant la patente indispensable à l'exercice de marchand forain.

— Je... je n'en ai pas, dut avouer Schmitzpünl.

— En ce cas, vous êtes en défaut... Suivez-moi avec tout votre matériel.

Six nouveaux mois de prison octroyés sans tambour ni trompette apprirent au misérable l'observation des lois nouvelles et particulièrement sévères à l'égard des fraudeurs du fisc.

Mais, à sa sortie de prison, les autorités n'omirent point de remettre à Schmitzpünl son sac de moulins à poivre.

Il le rechargea sur son épaule d'un geste

Sa peine achevée, on lui rendit son sac, puis on lui souhaita bonne chance.

las, sans trop savoir quel usage il pourrait jamais faire de cette marchandise, puis repartit, une fois de plus, à l'aventure.

Au soir du second jour, mourant à demi de faim, tombant de sommeil, n'osant plus rien entreprendre dans la crainte de subir une nouvelle peine, l'homme s'arrêta devant une splendide épicerie-charcuterie, bourrée de victuailles appétissantes. Du trottoir, on voyait les clients, debout devant le comptoir, s'empiffrer saucisses et choucroute, tartines et pâtisseries.

— J'aurais le droit de voler une paire de cervelas (1) se dit l'infortuné. J'aurais ce droit, mais, ensuite ? Il me faudrait recommencer demain et la prison a fini par m'inculquer des excès de scrupules.

« Il ne m'en reste pas, cependant, sur le chapitre de la révolte. Ces moulins à poivre me portent malheur. Ils seront plus utiles à ce charcutier que le ventre public enrichit tous les jours... Qu'il les prenne !

Et, dans un geste rageur, autant qu'inconsidéré, geste de fou si l'on veut, Schmitzpünl jeta son sac en plein dans la vitrine illuminée dont les glaces éclatèrent avec fracas.

Il eût été permis de croire que cet ultime méfait aurait procuré au triste sire un mauvais séjour dans les geôles du Reich.

Eh bien, non ! La fatalité n'est pas toujours néfaste. Depuis quelque temps, les nazis de la ville cherchaient pouilles au charcutier-restaurateur-épicer pas exclusivement aryen, guettant l'occasion de lui nuire.

Schmitzpünl, arrêté une fois de plus, trouva un défenseur zélé de sa cause en la personne du docteur Ebersfeld, leader nazi local. Il fut non seulement acquitté des délits de bris de clôture et scandale, mais, absolument comme dans les vieux contes de fées, il a été pourvu, dès sa sortie du tribunal, d'un excellent emploi, celui de garçon de bureau dans le journal officieux de la région... J. C.

(1) Effectivement, la Justice du Reich n'a plus le pouvoir de punir le délit de grivèlerie, parfois si sévèrement réprimé chez nous.

Schmitzpünl jeta son sac en plein dans la vitrine illuminée.



## TRIBUNAUX COMIQUES

### Un témoin difficile à saisir.

Gaston Bidolet de la Vidolaine, mussipontin de naissance, passe en justice, mais fort heureusement comme témoin.

Il exerce, a-t-il affirmé au président du tribunal correctionnel, la double profession de professeur de syntaxe et de flageolet. Chacun « défend son bifteck » comme il peut, n'est-ce pas ?

Par exemple sur les faits qu'il a acceptés, de rapporter, on le trouve par contre un peu moins positif... Et, au bout d'un moment, il devient même absolument incompréhensible.

— Voyons, ne vous troublez, pas mon ami (le président peut bien avoir quarante ans et Bidolet soixante, aussi cette épithète d'ami produit-elle un rien de gaieté dans l'assistance).

BIDOLET, fier tout de même d'être si bien considéré par un haut magistrat. — Eh bien, je vais tâcher d'être concis.

LE PRÉSIDENT. — A la bonne heure !

BIDOLET, brusquement. — Donc... tout à coup je vois cet homme...

LE PRÉSIDENT, sursautant. — Quel homme ?

BIDOLET. — Le gros joufflu (c'est l'inculpe)... Alors, je lui dis : que faites-vous là, monsieur Edouard ?

LE PRÉSIDENT. — Vous le connaissiez par son petit nom ?

BIDOLET. — Oh ! je connais tellement de monde !

LE PRÉSIDENT. — Vous ne répondez pas à ma question.

BIDOLET, qui s'emballe, emporté par le sujet. — Là-dessus, sans rien m'expliquer, il s'assoit !

LE PRÉSIDENT. — Enfin, où étiez-vous tous les deux ?

BIDOLET. — Ça, je ne m'en souviens plus !... Si... Attendez ! Sur un banc...

LE PRÉSIDENT. — Sur un banc ? Mais, à quel endroit ? Dehors ? Dans une maison ?

BIDOLET, la main sur le cœur. — Ah ! vous m'en demandez trop !... Alors, il me tend l'objet en me disant : « Combien que tu l'achètes » ?

LE PRÉSIDENT. — Il s'agissait de la montre volée au sieur A... le plaignant ?

BIDOLET. — Pas du tout. C'était une plaque de cuivre très joliment gravée... en creux.

LE PRÉSIDENT, ahuri. — Une plaque de cuivre ?... En creux ?

BIDOLET, qui a froncé ses sourcils, sans doute afin de mieux rassembler ses idées. — Une plaque volée sans aucun doute sur la porte d'un petit endroit public... Je veux dire réservé au public payant...

LE PRÉSIDENT. — Mais que diable vient faire cette plaque de cuivre ? Il s'agit d'une montre ?

BIDOLET, qui semble n'avoir rien entendu. — J'ai même fait une remarque tout à fait curieuse à propos du texte de cette plaque...

LE PRÉSIDENT, que l'indignation fait littéralement bouillir. — Ah ! ça, vous croyez-vous ici à une séance de l'académie des inscriptions et belles-lettres ? Témoin !

BIDOLET, poursuivant. — Oui, une remarque vraiment judicieuse, car, en somme, le mot *iei* qu'elle portait, cette plaque, en gravure... A force de me creuser la tête pour en déchiffrer l'étymologie... Ici... qu'est-ce que ça veut dire, au juste ? Hum !

LE PRÉSIDENT, qui ne se contient plus que par un miracle d'énergie farouche. — Vous allez peut-être nous l'apprendre, n'est-ce pas ?

BIDOLET. — Mais parfaitement ! Et j'en suis un peu fier... Ici, messieurs, se comprend très bien pour désigner un « buen retiro » ou des gogues si vous préférez, attendu que la grammaire le qualifie : *adverbe de lieu !* Hein ! croyez-vous que c'est trouvé ?

LE PRÉSIDENT, qui n'a pu s'empêcher d'écraser son buvard d'un coup de poing formidable. — Ah ! adverbe de lieu ! et vous croyez qu'on vous a fait venir pour faire au Tribunal un cours de français ! Retirez-vous, monsieur. Retirez-vous, et bien heureux encore de n'être pas inculpé d'outrage à la magistrature.

BIDOLET, obéissant, mais ahuri de stupeur. — Je... j'ai outragé ?

LE PRÉSIDENT. — C'est inconcevable... il est cité pour parler d'une montre... et...

LE SUBSTITUT, tressaillant après un long examen du dossier. — Je fais toutes mes excuses au Tribunal ! Le témoin que nous venons d'entendre ne pouvait pas parler de la montre. Il a été cité par erreur !

LE PRÉSIDENT. — Par erreur ! Quand il a reconnu l'inculpé... ?

LE SUBSTITUT. — Rien d'étonnant. Le nommé Pistaffa qui comparait aujourd'hui pour vol à la tire d'un chronomètre, doit repasser après-demain devant vous pour répondre d'un vol de métaux perpétré dans une entreprise d'accessoires d'hygiène. Et c'est pour éclaircir certains points de cette seconde affaire que Bidolet devait être entendu.

Résultat : pour aujourd'hui, le tireur de montres écoperait un an de prison et cinq ans de trique.

Sans Bidolet et sa petite conférence grammaticale, parions qu'il n'en aurait pas récolté la moitié...

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

(1) Au revoir !

# La vérité sur la fin tragique d'une Divette

On a beaucoup parlé dans la presse américaine de la mort d'Evelyn Hoey, artiste de théâtre et de cinéma. Quelques échos de ce drame sont parvenus en France. L'article suivant que nous recevons de New-York apporte sur cette affaire des renseignements inédits. L'auteur présumé du crime, Henry Rogers, n'est autre que le fils du colonel Rogers, le milliardaire américain, un des directeurs de la Standard Oil Company. La personnalité de ce jeune homme fait de cette affaire une cause sensationnelle qui soulève aux Etats-Unis une vive émotion.

Les millions du vieux Rogers revenaient en totalité à sa sœur, Mrs Arturo Ramos, épouse divorcée du comte de Salm-Hoogstraeten.

Après un essai malheureux comme ouvrier électricien, Henry se découvrit soudain des aptitudes insoupçonnées pour les travaux des champs en général et l'élevage des porcs en particulier.

Le procès qu'il avait intenté en revendication de ses droits à l'héritage paternel étant encore pendant, il avait facilement trouvé à emprunter, à des taux usu-



La chambre à coucher où s'est déroulé le drame qui a coûté la vie à Evelyn Hoey. A terre, l'arme meurtrière, un revolver.



Ce ne fut pas un jour propice que celui où Evelyn Hoey fit la connaissance de Henry Rogers, fils du colonel Rogers, le milliardaire fondateur de la Standard Oil Company.

Les époux Hoey n'avaient qu'une fille — Evelyn — et leur vœu le plus cher était de faire d'elle une actrice ou une star.

Evelyn n'avait point eu besoin, d'ailleurs, de beaucoup de persuasion pour s'engager dans cette voie.

Sans grand talent, mais adorablement jolie — et le sachant — elle débutait, à dix-sept ans à peine, aux Greenwich Village Folies et s'y assurait bientôt un éclatant succès, qui ne devait aller qu'en grandissant.

Greenwich Village est le quartier bohème de New-York. Il singe notre Montparnasse, en l'exagérant, si faire se peut.

Grâce à de multiples protections, Evelyn partit bientôt pour le continent ; on la vit à Londres et à Paris, aux Ambassadeurs, vers 1927. Ensuite le cinéma l'accueillit.

Mais la jeune star était ambitieuse. Elle avait jeté son dévolu sur un jeune écervelé, Henry Huddleston Rogers, dont la future fortune était approximativement évaluée à deux cent cinquante millions de francs.

C'était un beau gars assez étrange, dont toutes les femmes raffolaient, et qui menait la vie à outrance, malgré de sévères admonestations du colonel Rogers, son père.

La divette ne lui reconnaissait qu'un défaut : il se montrait d'une atroce jalousie et, lorsqu'il était pris de boisson, devenait réellement féroce.

Inutile d'essayer de lui faire comprendre que la vie des coulisses et celle des studios ont souvent des exigences, des complaisances aussi, impossibles à éviter. Le jeune homme ne voulait rien entendre.

\*\*

Les frasques du jeune Henry avaient fini par lui aliéner l'affection de son père qui, en lui ordonnant de poursuivre ses études à l'Université d'Oxford, avait espéré faire de son rejeton un homme digne de prendre un jour la direction de la puissante « Standard Oil ». Aussi, à la mort du colonel, le jeune homme apprit-il qu'il avait été déshérité, à l'exception d'une rente de cinquante mille francs qui lui assurait l'existence sa vie durant.

Miss Evelyn Hoey, vedette du théâtre et de l'écran, à bord du bateau qui la ramenait à New-York, après une brillante tournée en Europe.

raires une somme importante qui lui permit, de se rendre acquéreur d'une ferme en Pennsylvanie.

Lyndell, où s'installait Henry Rogers, n'était pas très distant de New-York où Evelyn brillait dans une opérette à succès. Aussi, était-il aisé à celle-ci de se rendre chez son amant, où se déroulaient de nombreuses surprises-parties agrémentées de beuveries pantagruéliques.

Cette vie de bohème plaisait beaucoup à la folle artiste. Le théâtre devant fermer quelques jours pour cause de réparations, Evelyn avait reçu de son gentleman-farmer de Pennsylvanie, une invitation à venir passer ce temps chez lui. Dès le lendemain, elle le rejoignait.

\*\*

La divette était arrivée vers le soir à Lyndell Farm, comme elle l'avait promis. Elle y trouva Rogers en compagnie de son intime ami, le cameraman William Kelly, et d'un fermier voisin. Claude Battin, venu pour un règlement de comptes.

Les trois hommes étaient déjà passablement éméchés, ainsi qu'en témoignaient les bouteilles et flacons qui encombraient la table.

Evelyn Hoey, aussitôt, se joignit à la fête qui promettait de devenir des plus joyeuses.

Qui amena la conversation sur le théâtre et l'écran ?

Kelly sans doute. Toujours est-il qu'Evelyn Hoey, sous l'influence des boissons qu'elle venait d'absorber, oublia la jalousie de son amant et se mit à rapporter les derniers potins de coulisses et de studios. Rogers se sentit agacé, énervé, et, sans rime ni raison, s'emporta en invectives à l'adresse de tous ceux qu'il englobait sous le nom de « cabots ».

Evelyn, piquée au vif, se rebiffa et la discussion bientôt dégénéra en une véritable dispute entre les deux amants :

— Quand on méprise tant le monde des artistes, s'écria la divette au comble de la colère, on ne propose pas le mariage à une actrice, mon cher !

Du tac au tac, il répliqua avec rage :

— C'est bien pour cela que tu résilieras tous tes engagements avant de devenir ma femme.

— Jamais ! répondit-elle catégoriquement. Moi quitter le théâtre et le studio pour épouser un décaqué ? Très peu pour moi. Je n'ai nullement l'intention de venir élever des porcs à Lyndell Farm...

« Et tiens, je te dirai plus... Mon impresario m'offre un engagement pour une tournée en Europe. J'hésitais à accepter parce qu'il aurait fallu nous séparer.

« Que j'étais sotte ! Ce soir même je retourne à New-York et je signe mon contrat... D'un coup de téléphone, je vais prévenir mon bonhomme que j'arrive... »

Et, délibérément, elle courut à l'appareil téléphonique placé sur un guéridon :

— Tu ne feras pas ça ! tonna Rogers.

Il avait bondi du divan sur lequel il se vautrait et, sautant sur la jeune femme, il lui arracha le récepteur des mains.

Le geste avait été d'une violence telle que l'appareil tomba à terre, tous fils rompus.

— O. K., s'écria la divette en se dégageant de la brutale étreinte, il y a un autre appareil dans la chambre à coucher, au chevet du lit...

Et elle s'élança dans l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur. Il la suivit d'un pas mal assuré, criant d'une voix pâteuse :

— Tu ne partiras d'ici que si cela me plaît !

Les deux compagnons de Rogers, demeurés en bas, n'osaient pas intervenir. Ils entendirent retentir la sonnerie du téléphone, puis le fracas de l'appareil qui se brisait. Et, tout à coup, il y eut un grand cri suivi de la détonation d'une arme à feu et du bruit de la chute d'un corps.

(Suite page 4.)

TOM TURNER.

Les soupçons s'étant d'abord portés sur Henry Rogers et son ami le cameraman William Kelly, ceux-ci, après avoir été arrêtés, ont été laissés en liberté provisoire sous caution. (Kelly, au premier plan, est suivi de Rogers.)



# On accuse, on plaide, on juge...

## La fin du prince charmant.

— Quand je serai roi, ma belle amie, vous serez reine... une reine, aimée, adorée par son peuple et par moi-même, le plus fidèle et le plus soumis de vos sujets !

La jolie femme à qui une voix tendre vient de murmurer ces mots a un rapide mouvement ému... Reine! Quel rêve! Et reine près d'un tel roi! Un véritable prince charmant, à l'allure à la fois sportive et romantique que prennent les femmes: grand, sveltes, brun avec un visage énergique, mat et régulier, qu'éclaircit de superbes yeux bleus.

Reine! Quelle femme, si haut soit elle sur l'échelle sociale, qui ne serait éblouie! Reine de Pologne quand Stanislas Bielski né en 1904, au château de Terjeszeraik, aurait reconquis le trône de ses pères.

De sa voix chantante, le jeune prince évoquait avec joie sa jeunesse passée dans le calme et la sérénité des steppes polonaises si souvent recouvertes d'une épaisse et pure couverture de neige... et les longues journées au château ancestral somptueusement rempli de meubles anciens, de bronzes incomparables, de collections uniques de jade, d'ivoire et de livres précieux damasquinés comme des armes.

— Ah! soupirait le prince, quand retrouverai-je tout cela ?

En attendant, il menait une vie fastueuse sur la Côte d'Azur, ce cadre de mirages et de passions, au monde étrange et cosmopolite où le « métèque » est roi tout-puissant... Quelquefois, il disparaissait une semaine ou deux et, à voix basse, on parlait d'une croisière en Méditerranée avec telle vedette de music-hall ou d'un voyage rapide en Italie avec une voluptueuse et tendre amoureuse, qui avait voulu bercer son idylle sur les gondoles vénitienes et la promener au pays des Doges et à la place Saint-Marc.

Entre temps, Stanislas montrait avec complaisance un acte notarié dûment timbré de marques multicolores qui établissait à l'évidence la validité de ses prétentions au trône de Pologne; personne d'ailleurs ne conteste ses dires et n'allait-on pas jusqu'à l'appeler — sans ironie — le petit roi ?

Au Casino, où l'argent, malgré la crise, coule à flots, Stanislas perd des sommes considérables... Liaisons tapageuses, vie somptueuse, le prince charmant à l'indéniable charme slave est l'homme du jour. Hélas! le beau prince aimait trop les femmes et sans doute ignorait-il Henri de Régnier et ses vers si mélancoliques :

*Le vrai sage est celui qui fonde sur le sable, Sachant que tout est vain qui n'est pas éternel*  
*Et que même l'amour n'est guère plus durable Que le souffle du vent ou la couleur du ciel.*

Une fois de plus, Stanislas avait dit à une jolie femme: « Tu seras reine et je t'aimerai toujours ! »

Elle ne fut pas reine — cela, elle l'aurait peut-être pardonné — mais, rapidement, il ne l'aima plus et elle se vengea...

Par elle, la brigade mondaine apprit que le prince, plus encore que les femmes, plus encore que le jeu, aimait la poudre dispensatrice de joie, d'oubli et d'apaisement: la coco, la divine coco qui pour ses adeptes ouvre la porte dorée du royaume des rêves.

Le prince fut d'abord discrètement suivi: il avait des rendez-vous avec des hommes qui n'étaient pas des nationalistes polonais, conspirateurs désireux d'établir le dernier des Bielski sur le trône de ses pères: non, c'étaient des trafiquants de stupéfiants, marchands de cocaïne, de morphine, d'opium, voire de haschisch, procurant, aux prix forts, les funestes drogues aux amateurs de paradis artificiels.

A ce moment, Stanislas quitta la Méditerranée pour Paris où ses « anges gardiens » qui ne le quittaient pas plus que son ombre le suivirent dans certains bars montmartrois, bien connus pour le trafic de stupéfiants qui s'y fait.

— Cherry, cocktail, porto ? interroge le

barman et, tout en servant un « rose », il glisse dans la main du client un paquet de « coco ».

Un après-midi, l'aristocratique personnage s'arrêta sidéré: une rude poigne s'abattait sur son épaule, tandis qu'une voix sans douceur commandait :

— Suivez-moi au commissariat !  
— Savez-vous qui je suis ? interrogea hautain le prince.

— Oui, le prince Stanislas Bielski, prétendant au trône de Pologne et marchand de stupéfiants !

Chez le beau garçon, on trouva l'attirail complet des grossistes internationaux, vendeurs de cocaïne et d'opium... La belle aventure est finie: le prince charmant a été mis à la disposition d'un démocratique juge d'instruction à qui il devra rendre des comptes.

Et des jolis yeux verseront un pleur en songeant au séduisant Stanislas qui, d'une voix tendre, murmurait :

— Vous serez reine... reine de mon cœur et de mon pays !  
Hélas ! le futur roi est à la Santé.

## La voyante et le mari trompé.

Justice de paix du XVII<sup>e</sup> arrondissement: un commerçant du quartier réclame à une dame Rosita la créole (c'est le nom que porte le prospectus de ladite dame, laquelle se vante de voir l'avenir avec des yeux de lynx) mille francs de dommages-intérêts.

Le commerçant, crémier de son état montre, dans un visage cramoisi, deux yeux bleus étonnés qui ont l'air d'être en faïence comme ceux des poupées.

LE JUGE DE PAIX. — Votre assignation, monsieur, porte que vous demandez des dommages-intérêts à Madame, mais elle ne dit pas pourquoi vous lui demandez cette somme ?

LE CRÉMIER. — Pour le préjudice qu'elle m'a causé.

M<sup>me</sup> ROSITA, d'une voix perçante, en agitant sur sa tête grise, un chapeau énorme orné de plumes, de fleurs et de fruits. — Le préjudice... le préjudice... mais quel préjudice ?

LE CRÉMIER, solennel, le visage violacé d'indignation. — Ma femme m'a trompé ! La phrase tombe dans un silence étonné !

LE JUGE DE PAIX. — Mais en quoi M<sup>me</sup> Rosita est-elle responsable de votre malheur conjugal ?

LE CRÉMIER. — C'est elle qui a hypnotisé ma femme.

LE JUGE DE PAIX, simplement. — Je ne comprends pas !

LE CRÉMIER. — C'est pourtant facile à comprendre: un jour que je comptais une douzaine d'œufs à une cliente, ma femme me dit: « Eusèbe (car je m'appelle « Eusèbe »), je pars une heure pour aller chez la voyante; on m'a indiqué une créole qui est, paraît-il, renversée. » Une demi-heure après, ma femme revient renversée...

LE JUGE DE PAIX. — La réputation de la voyante n'était donc pas surfaite ?

LE CRÉMIER, sans répondre directement à la question, continue son récit. — « Eusèbe, me dit ma femme, sais-tu ce que Rosita m'a déclaré ? — Non, que je dis... — Eh bien! elle a dit comme ça que, dans un mois, je t'aurai trompé... »

La salle se tord littéralement, le magistrat lui-même a du mal à garder son sérieux. Seul le pauvre Eusèbe ne rit pas: il roule des yeux navrés et continue :

— Sur le moment, j'ai haussé les épaules, et puis, n'est-ce pas, je préparais une motte de beurre, c'est un travail délicat, je ne pouvais pas m'occuper d'autre chose.

LE JUGE DE PAIX. — Évidemment... pas même de la vertu de votre femme.

LE CRÉMIER, convaincu. — Bien sûr... Pourtant ça me tracaçait un peu... Plus d'un mois après, je rentre un après-midi dans ma chambre par hasard et qu'est-ce que je trouve ?

LE JUGE DE PAIX. — Votre femme avec un amant !

LE CRÉMIER, ébahi. — Qui vous l'a dit ?

LE JUGE DE PAIX, modeste. — Oh ! sans être voyante comme Rosita la créole...

# La vérité sur la fin tragique d'une divette

(Suite de la page 3.)

Le coup de feu avait aussitôt alerté le cuisinier japonais d'Henry Rogers et le chauffeur qui lui tenait compagnie à l'office.

Une servante toute bouleversée accourut à ce moment, en balbutiant :

— Montez vite... Miss Hoey est morte et Mr Rogers veut se suicider.

Tous alors gravirent l'escalier. La servante avait dit vrai.

Evelyn était à terre, la tempe trouée d'une balle; tout secours était inutile. Elle avait à ses côtés l'arme meurtrière, un pistolet automatique qui appartenait à son amant.

Ce dernier, écroulé sur un divan, ne parvenait qu'à prononcer ces mots :

— Pourquoi m'avoir fait cela, à moi !

Qu'entendait-il par là ? Donnait-il l'explication véridique de cette mort mystérieuse, en révélant le suicide de la divette ?

Ou ne l'invoquait-il que pour détourner de lui les soupçons d'un meurtre commis dans un accès de folle colère ?

..

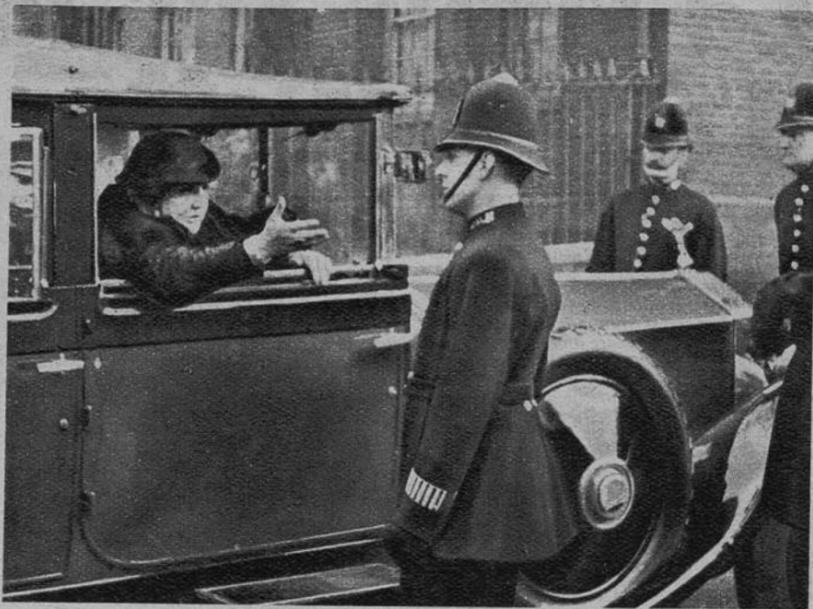
L'enquête ouverte par le coroner sur la fin tragique de la divette n'apporta aucun éclaircissement.

Henry Rogers et son ami William Kelly, sur lesquels les soupçons s'étaient portés, avaient été tout d'abord arrêtés, puis ils furent remis en liberté sous caution chacun de quarante mille francs.

Il est impossible de prévoir à quoi aboutira l'instruction, mais l'émotion est intense à New-York, en raison de la personnalité d'Henry Huddleston Rogers et de la notoriété de la divette Evelyn Hoey.

T. T.

# Une adversaire convaincue de la peine de mort



On connaît la campagne ardente que mène contre la peine de mort, en Angleterre, une abolitionniste convaincue, Mrs. Van Der Elst. Chaque fois qu'une exécution capitale est annoncée, elle se rend aux abords de la prison, adjure les passants de l'écouter, prononce des discours passionnés et chante des hymnes. Cela ne va pas sans quelques remous parmi la foule des curieux qui attendent au pied de la haute muraille derrière laquelle « il va se passer quelque chose ». Lors de la pendaison d'un certain James Grierson, condamné à mort pour l'assassinat d'une femme, Mrs. Van Der Elst a voulu recommencer sa propagande. Mais, pour gagner les abords de la prison de Pentonville, elle a eu le tort de prendre sa voiture. Un barrage de policiers a pu l'arrêter et, faute de mieux, ne pouvant aller plus loin, la propagandiste en a été réduite à haranguer — avec quelle virulence ! — les agents immobiliers et flegmatiques. (S. I. P.)

après tout ce que vous nous avez raconté, je m'en doutais !

LE CRÉMIER. — Oui, c'est exact... Alors, les trouvant, elle et l'amant — un de mes fournisseurs d'œufs en gros — j'ai crié : « Misérables ! » Elle a répondu : « Eusèbe, ce n'est pas de ma faute; c'est la voyante qui m'a hypnotisée... Elle m'a bien regardée dans les yeux quand elle m'a dit que je te tromperais... Alors quoi ! j'ai été hypnotisée. J'ai fait ça malgré moi ! »

M<sup>me</sup> ROSITA, méprisante. — Pourtant ce n'est pas moi qui ai fourni l'amant et... le divan.

LE CRÉMIER, furieux et écarlate, roulant désespérément ses yeux de porcelaine. — Bien sûr que non, mais c'est tout de même vous la responsable.

M<sup>me</sup> ROSITA, doucement. — Que non, monsieur, que non ! Vous suffisez certainement à suggérer à votre femme l'idée de vous tromper !

LE CRÉMIER. — Et pourquoi ?

M<sup>me</sup> ROSITA, ouvre doucement son sac — un véritable cabas où doivent se trouver pèle-mêle, des cartes, des amulettes, des recettes de beauté et du marc de café — et en tire un miroir écorné qu'elle place devant le visage ahuri d'Eusèbe en conseilant :

— Regardez-vous, monsieur ! voyons, vous avez une vraie tête de...

LE JUGE DE PAIX, arrêlant le mot moliéresque au passage. — Assez, madame, vous n'êtes pas ici pour faire de la lecture de physionomie, mais vous n'êtes pas non plus responsable de la mésaventure conjugale de Monsieur qui est débouté de sa demande.

LE CRÉMIER, indigné. — C'est honteux !

## Le protecteur de ces demoiselles.

Minuit, boulevard de la Villette... là-haut, dans le ciel de velours bleu sombre, les étoiles palpitantes semblent de petits lumignons qu'une main invisible allume et éteint tour à tour... La lune festonne d'or les sommets des arbres et, sous ces arbres, des conciliabules équivoques :

— Combien ?  
— Vingt francs.  
— C'est trop cher.  
— Je serai si gentille, tu verras...  
— Possible, mais l'argent est rare...

Les professionnelles de l'amour à bas prix discutent avec le « client »... Tout à coup, dans l'ombre épaisse du boulevard coupée de loin en loin par la clarté des réverbères qui semblent entourés d'un halo de givre, un pas précipité se fait entendre.

Un homme paraît, jette une exclamation brève :

— Attention les petites, v'là la rousse... Galop effréné, les « clients » sont abandonnés, et, quand les « mœurs » arrivent, il n'y a plus personne sur le terrain.

Celui qui prévenait ainsi ces « demoiselles » échappa longtemps à la police, une enquête serrée fut menée et, finalement, le « protecteur » se trouva arrêté.

Il comparait, l'autre jour, devant la dixième chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'exercice du métier de souteneur :

— Mais, interrogea le substitut Delrieu, avez-vous adopté cette attitude par dilettantisme, altruisme, ou intérêt ?

Le prévenu n'hésite pas, avec sincérité, il explique :

— Par intérêt... De mon métier, je suis ouvrier menuisier, depuis des mois, je cherche du travail et n'en trouve pas... je suis en chômage, ce qui est insuffisant pour vivre, alors j'ai imaginé ce procédé de prévenir « les petites du trottoir » ; n'est-ce pas, elles ont du mal à travailler, ces enfants, avec la crise, alors quand je leur épargne des ennuis avec les « flics », elles m'étaient reconnaissantes et me remettaient deux francs cinquante par tête !

— En somme, dit le président, vous avez créé un métier nouveau: protecteur rémunéré des prostituées de la Villette ?

— C'est cela.

— Mais, ce faisant, vous êtes assimilé au regard de la loi à celui qui vit de leur travail.

Cette fois, l'homme a perdu de sa paisible assurance, il bondit indigné :

— Ah ! non, je ne suis pas un souteneur, je suis un honnête homme; jamais, jamais, je n'accepterai l'argent du « travail » d'une femme; ce que j'ai accepté de ces « demoiselles », c'était un petit remerciement pour mes services !

M<sup>e</sup> André Voirin soutint avec esprit la thèse de son client : un souteneur est celui qui vit de la prostitution d'une femme et qui surveille le « travail » sur le trottoir, son client n'a jamais rempli cet office, puisqu'il n'avait de relations avec aucune des personnes de petite vertu qu'il protégeait en bloc, s'il est permis de dire, au même tarif de deux francs cinquante.

Le tribunal adopta cette interprétation des faits et acquitta le prévenu qui n'ira plus, le soir, sur le boulevard de la Villette hanté d'ombres mouvantes, crier :

— Attention, les petites... v'là la rousse !

SYLVIA RISSER.

BIENTOT :

# Sorciers de Montparnasse

Reportage indiscret et sensationnel dans les milieux où la sorcellerie sert de métier à des malins peu scrupuleux qui n'hésitent pas à duper les naïfs et à vivre à leurs dépens.

DEMANDEZ DANS TOUS LES KIOSQUES ET LIBRAIRIES

**Vénus**

LE MAGAZINE LE PLUS CAPTIVANT

LES PLUS BEAUX NUS DE PARIS

32 PAGES • 50 PHOTOGRAPHIES

LE N<sup>o</sup> 2 Francs

EXIGEZ-LE - EN VENTE - KIOSQUES ET LIBRAIRIES (INTERDIT A L'AFFICHAGE)

# L'Escroquerie aux Timbres rates

Les collectionneurs de timbres-poste sont, en principe, des gens calmes. Si vous passez certains après-midi par le Carré Marigny, sur les Champs-Élysées, vous pourrez assister à la Bourse qu'ils y tiennent. Vous les verrez, faisant leurs achats ou leurs échanges, se pencher, loupe en main, sur les minuscules vignettes qui valent parfois une petite fortune. Certains timbres qui n'ont été tirés autrefois qu'à un petit nombre d'exemplaires ou qu'une anomalie, faute d'impression ou de dentelure, rend particulièrement « intéressants » sont, en effet, recherchés par les amateurs comme d'autres recherchent des bronzes chinois de l'époque Ming, et certaines pièces, enfouies dans des collections, sont cependant célèbres dans le monde entier.

La Bourse Marigny n'est pas seulement suivie par les collectionneurs parisiens. On y voit souvent des provinciaux estimés dans ce milieu spécial pour leur série des « 11<sup>e</sup> République » ou de graves étrangers à la recherche de la pièce sensationnelle.

Je le répète, tout se passe sans bruit. Ici, pas d'aboyeurs : les teneurs de carnets notent leurs opérations sans manifestations extérieures. On est entre gens sérieux.

Je n'en fus que plus étonné, il y a quelque temps, en surprenant une dispute qui faillit bien tourner vilainement.

Au milieu d'un groupe tout en émoi, un vieux monsieur décoré agrippait solidement par les revers de son veston et secouait d'importance un jeune homme d'une trentaine d'années qui ne semblait pas en mener large.

Autour d'eux, les femmes paraissaient particulièrement furieuses.

— Il faut l'amener au commissariat !...

— C'est un « international » !...

— Noyez-le !...

Cependant, en s'éloignant de leurs albums de timbres étalés sur les chaises, ces manifestants s'inquiétaient de leur marchandise. Le vieux monsieur, en marchant, avait poussé son interlocuteur jusque devant le théâtre Marigny. Le groupe s'était réduit à quatre ou cinq personnes.

J'entendis les derniers mots :

— Vous êtes trop maladroit... Ça ne vaut même pas la peine de vous poursuivre !

Et le vieux lâcha le jeune homme qui s'en fut rapidement sans regarder derrière lui.

Comme je me rapprochais des derniers amateurs qui lui avaient fait escorte :

— Vous êtes collectionneur ? me demanda l'un d'eux.

— Non ! répondis-je sans réfléchir.

Alors, d'une moue, il fit signe aux autres qu'il valait mieux ne pas parler devant moi. Il n'en fallait pas plus pour piquer ma curiosité.

Un « laveur ».

— C'était un voleur ? demandai-je au vieux monsieur lorsqu'il fut revenu devant ses timbres.

— Laissez donc, monsieur, ce sont des petites histoires sans grand intérêt pour les profanes, me répondit-il.

Faire connaître sa qualité de journaliste n'est pas toujours le bon moyen pour faire parler les gens. Le brave homme fut cependant sensible à ma carte de *Police-Magazine*. Il referma ses albums, les confia à une jeune femme qui devait être sa petite-fille et m'entraîna sous les arbres.

— Après tout, fit-il, puisque votre journal tient à cœur de dénoncer les malhonnêtes gens, voici une excellente occasion...

« C'était bien un voleur que nous avons reconduit avec tant d'indignation à la porte de notre domaine d'emprunt, mais un voleur d'une catégorie spéciale.

— Voleurs de timbres, évidemment, comme il y a des « spécialistes » en bouquins, sur les quais ?

— Mieux que ça, monsieur, un faussaire !

— Tiens, tiens !...

— Oui... Mais il était bien maladroit, c'est pour ça que je me suis contenté de lui administrer une bonne semonce... C'est certainement un malheureux !... Il y en a de plus dangereux, et c'est eux que *Police-Magazine* peut dénoncer !

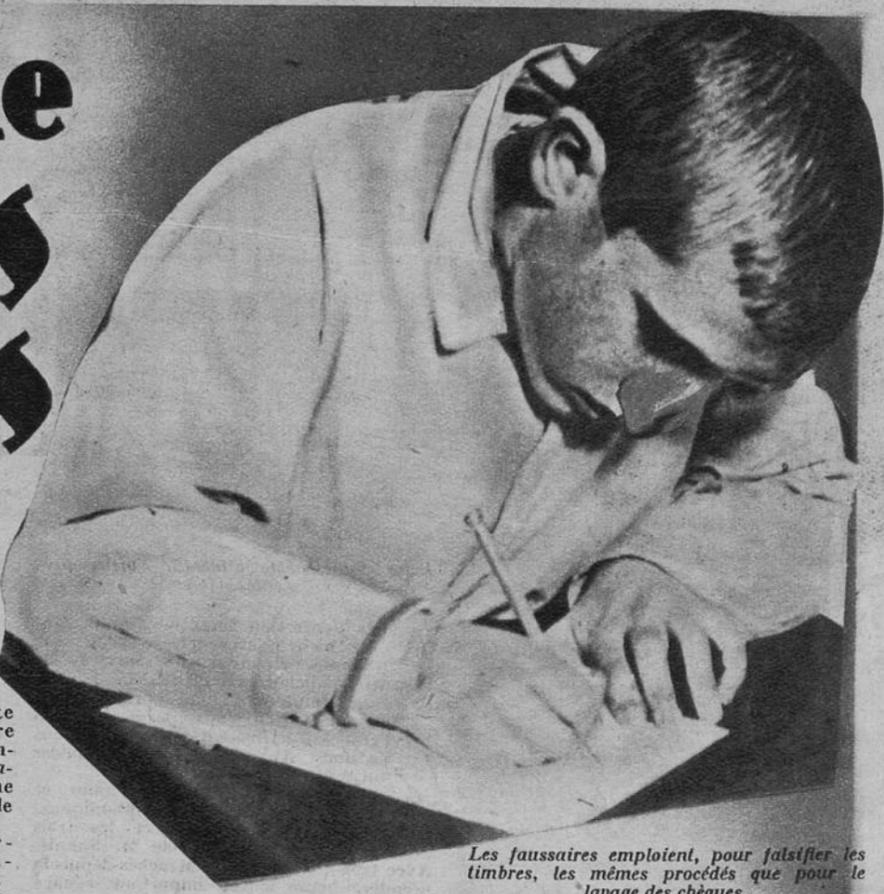
— A votre disposition...

— Le timbre des États-Unis qu'il nous proposait avait été « lavé » avec quelque acide anhydrique pour le débarrasser d'une oblitération fiscale qui lui faisait perdre toute sa valeur. Un enfant s'en serait aperçu !... Mais regardez ceci, c'est mieux...

De son portefeuille, soigneusement, il sortait un timbre plié dans du papier de soie.

— Voilà un admirable « faux » ! fit-il. C'est un Suez 1868. Voici le même, authentique... Hein !... ça a beau être une fripouillerie, c'est du beau travail !... Il faut déjà être assez connaisseur pour s'apercevoir que la feuille d'acanthé qui entoure la valeur dans le coin à gauche n'est pas aussi nette dans la copie que dans l'original. Ce faux fut découvert en 1900. Pendant l'Exposition Universelle, un Sud-Américain offrait, sur le marché européen, une telle quantité de ces timbres que certains collectionneurs inquiets s'adressèrent à la justice.

On fit au domicile de cet homme une perquisition qui permit de découvrir une imprimerie lithographique fort bien agencée, avec les pierres des fameux « Suez », ainsi que de nombreuses autres pierres qui



Les faussaires emploient, pour falsifier les timbres, les mêmes procédés que pour le lavage des chèques.

allaient permettre de tirer des faux susceptibles de se vendre un bon prix. Le Sud-Américain passa en jugement et, grâce au Ciel, fut assez lourdement condamné, car il avait fait vraiment trop de dupes !

« Nous sommes obligés de tellement nous méfier ! Ce qu'il y a de plus difficile à « repérer », comme on dit, c'est le « maquillage » d'un timbre. Il suffit de si peu de chose pour faire une valeur de cinq cents, de mille francs ou plus, avec un vulgaire timbre dont on ne donnerait pas vingt francs, tel qu'il est !

« Tenez, certains timbres américains ont été mis en circulation, vers 1866, avec la mention « spécimen »... Eh bien, des faussaires n'ont pas hésité, en ayant retrouvé plusieurs séries, à consacrer des journées et des journées de travail à ces exemplaires annulés, pour faire disparaître la fâcheuse mention soit par des acides, soit par des grattages, tout comme s'il s'agissait d'une traite ou d'un chèque ! Ils ont réussi, dans certains cas, à l'enlever si bien qu'il faut être un véritable expert et s'être fait rouler pendant des années, pour s'apercevoir de la tromperie... Et les anciens timbres du Saint-Siège ! De quels truquages n'ont-ils pas été l'objet !

« Un coup classique : lorsque la dentelure d'un timbre a souffert, on amincit le bord en biseau, puis on colle avec de la pâte de riz une bande de papier de même couleur, de même âge, et l'on refait la dentelure, en même temps que l'on réalise un joli bénéfice !

« Et les fausses surcharges ! Car, si certaines surcharges enlèvent toute valeur à

un timbre, d'autres, par contre, décuplent l'intérêt qu'il présente aux yeux des amateurs. Quelquefois, on pince tout bonnement le truqueur parce qu'il s'est trompé dans les dimensions que doit avoir cette fameuse surcharge. Un millimètre suffit. Mais ce n'est pas un simple petit collectionneur qui peut s'en apercevoir !

« Le matériel à utiliser est simple : le faussaire n'a eu qu'à calquer sur un bois à gravure un original et à faire ensuite une impression directe sur le timbre qu'il s'agit de falsifier. Certains as sont admirablement documentés. Ils opèrent en bande, ont des laboratoires perfectionnés et possèdent des collections admirables de timbres authentiques qui leur permettent de ne pas faire d'erreurs dans l'établissement des faux !

« Ceci vous expliquera que nous, les collectionneurs, nous soyons obligés parfois de faire appel aux laboratoires de la police lorsque nous avons des doutes sur une pièce qui peut représenter des dizaines et des dizaines de mille francs ! Comme pour les tableaux, nous n'hésitons pas à avoir recours aux rayons X pour déceler la fraude...

— Et vous faites souvent pincer les aigrefins qui tentent de vous rouler ?

— Nous essayons surtout de les démasquer, bien que nous soyons parfaitement aidés par la loi et que nous puissions poursuivre pour tromperie sur la marchandise vendue. Mais nous préférons faire passer des mots d'ordre dans notre milieu, et

ROGER DE MAYNARD  
(Suite page 15.)

Nous sommes obligés de tellement nous méfier.



# VISITE À L'IDENTITÉ JUDICIAIRE



Prise d'une photo d'identité (vieux procédé). (R.)

APRÈS l'entretien assez long qu'il voulut bien m'accorder, le professeur Sannié, directeur des Services de l'Identité judiciaire, me dit :

— Maintenant, pour parfaire votre documentation, vous allez descendre à l'étage situé immédiatement au dessous de nous. Au reste, je vais annoncer votre visite.

Et l'éminent directeur, pour ce faire, de décrocher l'appareil téléphonique...

Je pris ainsi contact avec les trois principaux collaborateurs de M. Sannié. Avec trois fonctionnaires attachés depuis la première heure à cet important rouage de la Police judiciaire et qui en possèdent à fond les aîtres et les secrets.

D'abord, je m'adressai à M. Guérin qui est l'Éminence Grise du lieu, et qui, assis à son bureau surchargé de dossiers, paraissait fort affairé.

— Vous voudriez surtout, remarqua M. Guérin informé du but de ma visite, ouvrir quelques détails, quelques aperçus concernant le côté curieux ou pittoresque de notre service.

Le fait est qu'au cours de ma carrière déjà longue j'ai été à même de voir, d'observer nombre de choses et pas mal de cas.

D'abord laissez-moi vous rappeler que le service auquel j'appartiens date de quarante ans passés. C'est en effet en 1893 que l'Identité judiciaire fut officiellement créée par un décret du président de la République qui était alors Carnot.

Alphonse Bertillon, qui dès 1870 s'était livré à des essais et expériences qui devaient par la suite le rendre célèbre dans le monde entier, en fut nommé le directeur.

Avant cette époque révolue, la pègre en général avait beau jeu, mais s'en doutait-elle ?

Il lui était si commode d'échapper à la police.

Et il ne pouvait en être autrement si l'on songe aux moyens d'investigation restreints dont celle-ci disposait.

Les fiches signalétiques se bornaient à des observations abstraites et « passe-partout » et qui n'éclairaieraient guère la lanterne des enquêteurs. On y lisait : Visage rond, menton moyen, bouche moyenne, nez ordinaire...

Vous voyez le genre...  
Enfin Bertillon vint...

Mais il est inconvenable, inadmissible même, qu'on n'applique la méthode d'identification chère à feu Bertillon qu'à certaines catégories d'individus et de gens. A mon avis, il n'est pas exception, celle-ci devait être largement diffusée, d'un usage courant.

Il y a là, pour le profane qui est légion, comme une répugnance, une sorte de mesure vexatoire.

De la part des honnêtes gens — des vrais honnêtes gens s'entend — cela est inconcevable. Et c'est d'une puérité qui ne s'explique pas.

Après tout l'empreinte digitale n'est-elle pas la forme renouvelée, sinon moderne — les Chinois jadis n'admettaient pas d'autre

Au milieu : Relevé des marques particulières sur le buste et les avant-bras.

Système actuellement en service et servant à la prise des photos d'identité. (R.)

signature — de la signature usuelle et courante.

Elle servirait dans bien des cas. Elle a sur celle-ci l'incontestable avantage d'être inimitable.

Car il est véritablement affligeant de penser que, dans les conditions de la vie actuelle, seuls les honnêtes gens risquent d'être frustrés de leur identité.

Aussi c'est là un système à préconiser et à répandre parce qu'il répond incontestablement à une nécessité. Du reste, vous pourrez en juger d'après ces quelques exemples concrets :

Peu après la guerre, en gare de Lyon, des gendarmes apercevaient errant sur les quais un homme vieilli, hirsute affublé d'une capote de fantassin maculée de boue. Interpellé, l'homme répondit par des balbutiements incompréhensibles. De nouveau interrogé, on veut cette fois l'entendre articuler, un nom : Manin ou Mangin.

Entre temps, on apprenait qu'un convoi de rapatriés d'Allemagne avait perdu un de ses hommes entre Bellegarde et Paris. C'était un nommé Oscar Félicien Maujoin.

Malgré une similitude de nom, Maujoin n'avait rien de commun avec l'énigmatique errant interpellé à la gare de Lyon.

La presse s'empare de l'affaire. Le signalement et la photo de celui que l'on appelle « l'homme sans nom » sont publiés dans les journaux français et étrangers.

Tour à tour, des familles croient reconnaître un des leurs en la personne de celui-ci.

Est-ce Victor Brillin ? Anthelme Mangin ? Octave Monjoin ? Ces noms sont prononcés. Une mère canadienne croit qu'il s'agit de son fils disparu à Souhain.

Une veuve de guerre dit reconnaître son mari Henri Mazat. L'Administration redouble d'efforts. La presse aussi. Le temps passe...

Après dix-sept années le mystère subsiste entier comme aux premiers jours.

Et le 30 janvier 1935 le tribunal de Rodez — ville où « l'homme sans nom » a finalement échoué et où il est hospitalisé à l'asile — était amené à rendre un jugement — jugement vain s'il en fut — à la requête de quatre familles qui continuent à se disputer le malheureux...

Mais, interrompis-je, comment en cette occurrence s'est manifestée l'intervention des services de l'Identité judiciaire ? Qu'ont-ils fait ?

Hélas ! rien. Et pour cause. Mais il en aurait été tout autrement si l'infortuné héros de cette lamentable odyssée avait eu la trace de ses doigts dûment enregistrée quelque part.

Et c'est là, précisément, la leçon de cette histoire.

Autre exemple.  
A Belfort, un voyageur de commerce

Employé relevant la longueur de la tête d'un détenu au moyen d'un compas d'épaisseur.

M. B. va pour se faire inscrire sur les listes électorales lorsqu'il se voit refuser ce droit légitime pour tout citoyen.

Explications.  
Et M. B. d'apprendre qu'il a été deux fois condamné à Belfort même, et que, par surcroît, il est interdit de séjour.

Preuves et précisions sont à l'appui. C'est bien de M. B. qu'il s'agit. En tout cas c'est écrit noir sur blanc...

... Indignation de M. B., protestations, hauts cris. Toute la gamme et la plus élevée. Il est littéralement stupéfait et n'y comprend goutte.

Enfin — trait de lumière — M. B. se souvint de certain jour lointain où son portefeuille renfermant des papiers et une somme insignifiante disparut de la poche de son veston ; perte qu'il négligea alors de signaler à un commissariat de police...

On voit ce qu'il advint. Le portefeuille avec ses précieuses pièces était tout simplement tombé dans les mains d'un individu qui, usurpant l'identité du voyageur, se fit par la suite condamner sous son nom.

M. B. déposa une plainte devant le Procureur de la République pour usurpation d'état civil et inscription en faux. On ouvrit une enquête.

Et, grâce à l'intervention des services de l'Identité judiciaire, on dut bien vite reconnaître l'entière bonne foi et la parfaite honorabilité du voyageur de commerce.

Encore un cas.

Une nuit, au cours d'une rixe place Pigalle, un inconnu était mortellement blessé à coups de revolver. Fait divers qui eut sa répercussion dans les journaux. Et c'est ainsi qu'un brave négociant de Marseille vint spécialement à Paris persuadé qu'il s'agissait là de son fils qui « avait mal tourné ».

Mis en présence du corps, il le reconnut d'une façon formelle comme étant celui de son fils.

De son côté, l'Identité établissait que la victime n'était aucunement le fils du commerçant marseillais.

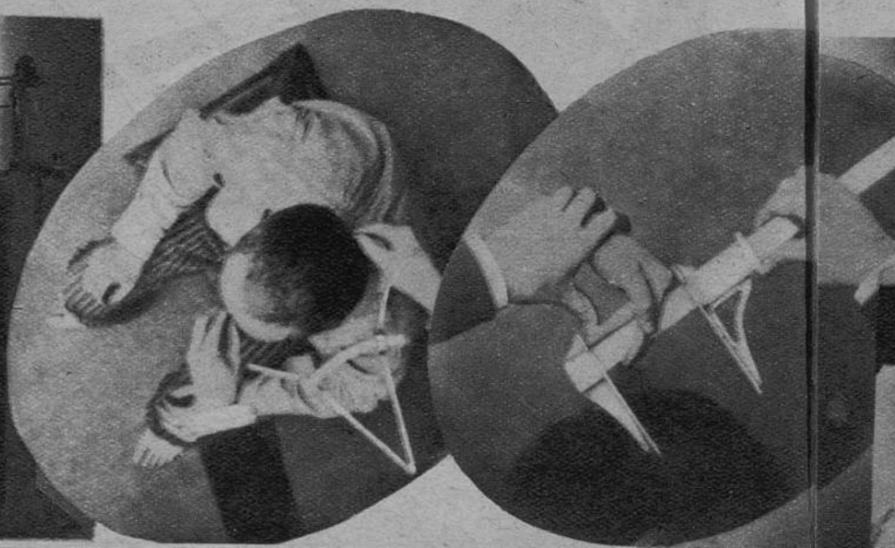
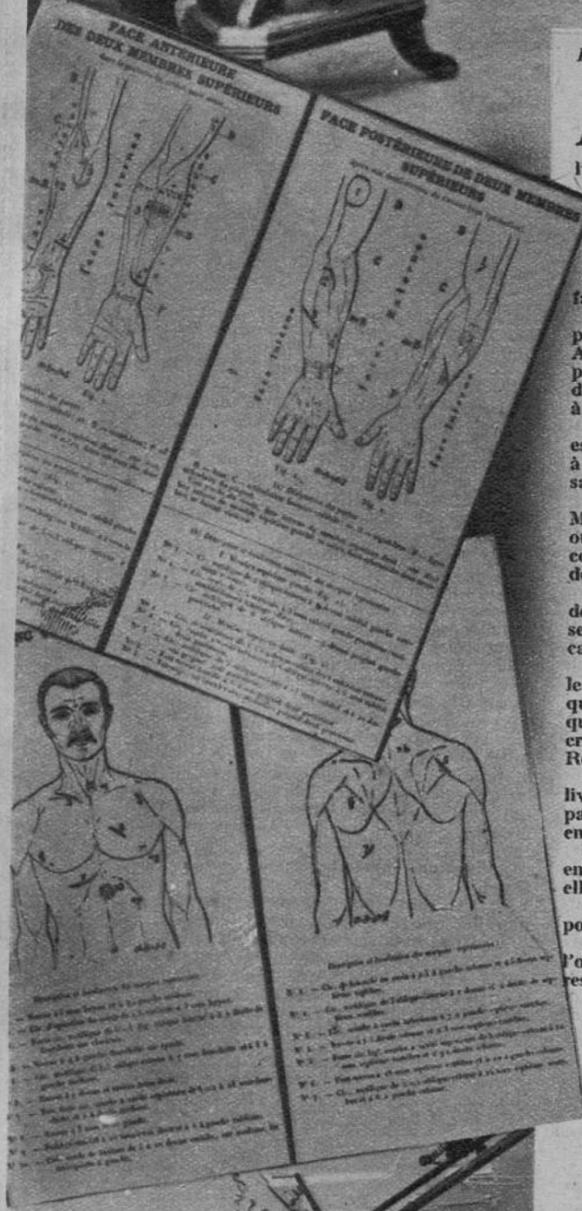
Absolument certain de ne pas s'être trompé, le négociant retourna à Marseille avec cette conviction bien ancrée. (Il savait, disait-il, à quoi s'en tenir.)

Or trois jours s'étaient écoulés lorsque l'infortuné père se trouva soudain face à face avec un jeune homme qui lui ressemblait... comme un fils. C'était le sien de toute évidence. Et il dut bien en convenir.

Le négociant depuis des années avait rompu toute relation avec son rejeton dont l'inconduite notoire faisait son désespoir. A tel point qu'il en était arrivé à lui souhaiter la mort plutôt que le déshonneur.

Aussi l'envisageait-il cette mort, et depuis si longtemps, avec une telle intensité, qu'il aurait fini par se persuader que son fils devait mourir et que cette fin, fatalement, ne pouvait être que tragique...

Relevé de la longueur du médius gauche.



# Que lit-on dans les prisons?

Les bibliothèques des prisons, destinées à apporter quelque soulagement moral aux détenus, ne sont pas des bibliothèques ordinaires, vous vous en doutez, me dit tout de suite le directeur des Services Pénitentiaires, que j'étais allé voir au Ministère de l'Intérieur, pour l'interviewer sur les lectures préférées des prisonniers.

— Certes, je n'ignore pas qu'une sélection sévère préside à la constitution de la bibliothèque d'une maison centrale.

— En effet, et le censeur chargé du tri des ouvrages est un chef de bureau particulièrement averti.

— Les œuvres moralisatrices ont, sans doute, seules accès dans ces bibliothèques ?

— Ce n'est pas tout à fait exact. L'élément distraction n'est pas écarté *a priori*. Les détenus peuvent lire des romans, des récits d'aventures, des ouvrages instructifs.

— Tous les détenus ont-ils droit à la lecture ?

— Pas tous, et seuls en principe peuvent être clients des bibliothèques, les prévenus qui attendent leur comparution ou les condamnés à mort ou au bagne. D'ailleurs, ne croyez pas que le détenu soit friand de lectures ; beaucoup se contentent de la lecture en commun, dans les ateliers de travail, lecture faite par un pensionnaire intellectuel.

— Quels sont les livres préférés des prisonniers ?

— Alexandre Dumas avec ses *Trois Mousquetaires* et Jules Verne avec son *Tour du monde en 80 jours* réunissent la majorité des suffrages, sans contestation possible.

— Et les classiques ?

— Peu d'amateurs, en vérité. A ce propos, une anecdote amusante. Une détenue avait reçu du bibliothécaire distraire les œuvres de Racine ; elle y trouva un intérêt qu'on n'aurait pu soupçonner ; elle se mit à aimer cet auteur à ce point qu'elle me fit remettre, par le gardien chef, une lettre destinée à ce Racine.

— Les livres religieux obtiennent-ils quelque faveur ?

— Sur les conseils des aumôniers accrédités, catholiques, israélites ou protestants, il est des détenus qui lisent la *Bible*, l'*Évangile*, et autres ouvrages d'édification ; mais ils sont rares. Cependant, je me souviens de la fameuse Jeanne Weber, l'égresse, qui avait sur la conscience plusieurs meurtres d'enfants. Cette abominable gouge s'était passionnée pour la *vie des Saints*, et l'histoire des plus purs figures chrétiennes ravissait cette mégère, ô contraste !

— Les bibliothécaires des prisons sont-ils des fonctionnaires du service pénitentiaire ?

— Dans la plupart des prisons, ce poste est confié à des détenus sûrs ; ils s'acquittent, en général, de leur fonction avec zèle et intelligence. Les femmes tout particulièrement se montrent excellentes dans cette tâche, et l'on peut citer en exemples M<sup>me</sup> Bessarabo, qui expédia son mari dans une malle après l'avoir tué, et tout récemment la d'Anglemont, meurtrière du préfet Causseret.

Mais c'est à la Santé qu'on rencontre des lecteurs tout particulièrement avertis. Il y a toujours dans le grand établissement du boulevard Arago, une demi-douzaine de financiers plus ou moins véreux en instance de condamnation. Ces hommes d'affaires occupent leurs loisirs forcés à compléter leur instruction ; tous les ouvrages concernant l'art de faire fortune ou de faire fructifier ses économies sont accaparés par ces brasseurs d'argent ; ce qui faisait dire à l'un d'eux qui revenait pour la troisième fois à la Santé : — Je vais pouvoir préparer en paix une nouvelle combinaison susceptible de m'enrichir définitivement.

Les livres de droit, les ouvrages scientifiques, les manuels d'enseignement trouvent également des lecteurs assidus. Ne m'a-t-on pas dit qu'un détenu avait achevé, dans ces locaux, la préparation de sa licence en droit ? Certes, le calme qui règne est propice aux études ; aucune classe dans aucun collège ne connaît un tel silence, une telle quiétude. Des autorisations spéciales sont fréquemment sollicitées auprès de la direction, en vue de l'achat de livres scolaires ; elles sont rarement refusées.

Mais il ne faudrait pas croire que la surveillance de rigueur dans les prisons se relâche pour les détenus lecteurs. En effet, l'administration doit évaluer les stratagèmes, que faciliterait la circulation des livres. On a vu des prisonniers se servir des livres comme d'un moyen de correspondre avec leurs camarades. Tous les ouvrages sont minutieusement feuilletés, examinés, avant et après la remise.

— Il importe de déjouer toutes les ruses, me dit le directeur. C'est ainsi qu'un détenu écrivait avec de l'encre sympathique à la page 100 de chaque bouquin dont on lui accordait le prêt. Un de ses camarades demandait quelques jours plus tard le même livre. C'est cette persistance de deux détenus à demander le même roman, à quelques jours d'intervalle, qui éveilla les soupçons. Tout un plan d'évasion fort bien combiné fut ainsi découvert.

— Comment sont montées ces bibliothèques ?

— En grande partie par de généreux donateurs qui s'intéressent au sort des pensionnaires des prisons.

— D'autre part, des œuvres charitables font parvenir aux maisons centrales des lots de romans dont on effectue un tri. Enfin l'Administration fait l'acquisition de certains ouvrages de relèvement moral.

— Nous avons cherché à savoir quelles étaient les lectures de certains criminels célèbres. C'est ainsi que nous avons appris que Gorguloff, l'assassin du président Paul Doumer, se passionnait pour les œuvres philosophiques de Tolstoï et, la veille de monter sur l'échafaud, il avait lu en entier *Résurrection*. Il couvrait les marges des livres d'annotations, malgré les réprimandes qui lui étaient faites. Ces suscriptions déclaraient d'ailleurs un esprit quelque peu désaxé ; mais ne simulait-il pas la démence ? Lorsqu'on vint le réveiller, il avait sous son oreiller des carnets de notes prises au cours de ses abondantes lectures.

Le fameux Landru, avant son transfert à Versailles, avait demandé à lire Pascal et Montaigne ; il lisait très lentement et avec beaucoup d'attention et se plaisait même à commenter les passages les plus caractéristiques des œuvres de ces deux penseurs, devant ses geôliers quelque peu décontenancés par tant d'érudition philosophique. Il dut laisser inachevé le Montaigne qu'on lui avait prêté :

— Dommage, dit-il au gardien chef, mais enfin j'en sais assez pour mourir courageusement.

Le jeune Gaucher, l'assassin d'un bijoutier, condamné à mort, avait demandé à relire Schopenhauer. Il était assez instruit. Les pensées sur l'amour et les femmes du célèbre philosophe allemand le plongeaient dans de longues méditations :

— Si j'avais lu cela avant, dit-il un jour à son gardien, je me serais méfié des femmes et peut-être ne serais-je pas ici.

Un Arabe, qui avait tué sauvagement deux de ses compatriotes, le nommé Houbey, avait appris par cœur le catéchisme et en récitait des passages à son avocat, à ses gardiens, à ses co-détenus. Lorsque Deibler procéda à sa toilette, il ne cessa de marmotter questions et réponses du petit manuel.

Nourric, qui, avec Duquesne, fut accusé d'avoir assassiné un encaisseur et qui est actuellement au bagne, s'était pris d'une véritable passion pour Don Quichotte, dont il admirait les prouesses chevaleresques.

Le marquis de Champaubert, qui devait finir tragiquement entre quatre planches, enseveli volontairement dans le fourré d'un bois, dévora le *Gamin de Paris*, de Louis Bousenard, durant sa détention à la Santé. Le célèbre auteur de romans d'aventures lui donna-t-il le goût des exploits dangereux ? Peut-être. En tout cas, cette lecture dut développer son imagination, les mémoires qu'il a écrits en sont la preuve.

Mais un détenu qui laissa des souvenirs très particuliers à ce point de vue, ce fut Callemine, de la bande Bonnot. Cet anarchiste instruit se piquait de connaître ses classiques et aucune philosophie ne lui était étrangère, tout au moins superficielle. Machiavel était son auteur favori et il admirait son cynisme, s'enthousiasmant pour ses théories perverses. Il faisait la lecture à ses gardiens, dans les jours qui précédaient son exécution, et ceux-ci l'écoutaient avec placidité : cela les changeait évidemment de la traditionnelle partie de carte à laquelle a droit le condamné à mort.

Mouvault, cet assassin tortionnaire qui étrangla son rival, le typographe Brunet, à l'aide d'un garrot improvisé, se montrait un amateur assidu de lectures enfantines et les romans de la comtesse de Ségur constituaient sa pâture intellectuelle.

Une constatation générale est à relever : les enfants incarcérés n'aiment pas la lecture ; il y en a très peu qui font des emprunts à la bibliothèque, ils préfèrent la lecture en commun. Les femmes détenues partagent pour la plupart l'aversion de l'imprimé et celles qui manifestent le désir de lire se rebutent bientôt, devant le choix très limité des romans qui leur sont offerts. Ah ! si certains auteurs modernes étaient admis dans les prisons, ce dédain ne persisterait probablement pas. Ce sont les hommes qui pratiquent en plus grand nombre les lectures religieuses.

ANDRÉ CHARPENTIER.

## AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous preniez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMEDES WOODS 10, Archer Str. (E. 88 T. S. R.). Londres W1.



Fiche anthropométrique d'Eyraud, agent d'affaires, complice et amant de Gabrielle Bompard (assassinat de l'huissier Gouffé). (R.)

Ci-contre : Employé relevant la largeur de la tête d'un détenu au moyen d'un compas d'épaisseur (vues prises de face et d'en haut.) (R.)

«... En un mot, il s'était autosuggestionné. Phénomène qui fréquemment se manifeste. Il persiste même devant la matérialité des faits, obnubile tout esprit critique et joue trop souvent, hélas ! dans les témoignages de toute nature...»

Il est tard, je prends congé de M. Guérin Et me voilà maintenant avec deux de ses collègues comme lui obligeants et aimables.

La visite des locaux s'impose. Mais jamais je n'aurai assez de temps pour tout voir. Tant pis ! Je me contenterai d'un simple coup d'œil, en passant.

Voilà la salle signalétique où une kyrielle de détenus mélancoliques et dépenaillés, frais émoulus de la « Souricière », satisfont à l'anthropométrie. Ici, la section photographique avec ses appareils rutilants et de toutes dimensions. A côté la section dactylotechnique et ses innombrables fichiers.

Au premier étage, les laboratoires et les sommiers judiciaires.

Et un local aux murs peints, clairs et nets. Dans un angle, une machine bizarre. C'est une vaste place d'acier rectangulaire posée à même le sol. A une extrémité sont fixés volants et manettes. A l'autre, sur un cercle tournant, une chaise métallique étroite et rigide.

Une chaise qui a plutôt l'aspect d'un fauteuil électrique. Brrr !...

C'est seulement un ingénieux dispositif qui permet de tirer « à toute vitesse » et avec une précision mathématique les photos d'identité.

Assis sur cette chaise dont il n'a pas à bouger le sujet par la simple manœuvre des volants est amené instantanément dans la position pour être photographié de face, trois quarts au profil.

— Il advient quelquefois que l'on hésite à occuper ce siège, m'explique-t-on.

Récemment, un Chinois débarqué des États-Unis fut littéralement effrayé en le voyant. Il se débattit, hurla à casser les vitres, s'imaginant véritablement qu'on allait procéder à son exécution capitale.

On photographia quelques détenus devant lui pour le rassurer.

... En dehors de ce cas un peu spécial, les inculpés ont-ils quelquefois des « réactions ? »

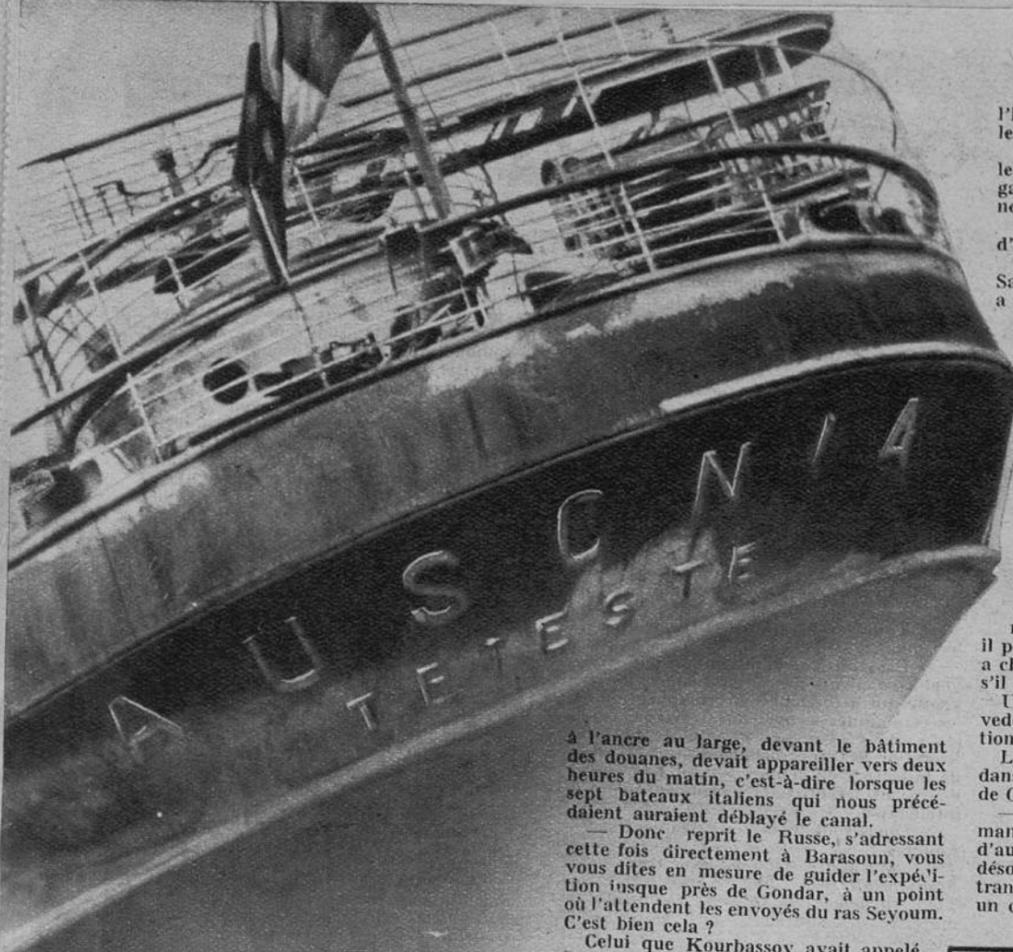
— Ils filent doux comme des agneaux. Les timides, s'il y en a, se taisent ; et les autres, crainte de se faire repérer, en font autant.

Les services de l'Identité judiciaire seraient-ils aussi l'École de la Sagesse ?

Ci-contre : Classement des fiches anthropométriques.

Mensuration d'une oreille pratique périmée. (R.)





La carcasse de l'Ausonia dans le port d'Alexandrie.

II (1).

### A Port-Saïd, verrou de sûreté du Canal.

Vous aimez l'imprévu, moi aussi du reste. Nous allons donc quitter l'Afrique du Nord pour nous enfoncer vers les mers et les terres hostiles, à dix degrés environ de l'Équateur. Comme cela, sur une carte, le chemin peut paraître interminable, mais vous verrez qu'il est jalonné d'étapes intéressantes et cet imprévu que vous cherchez, vous le rencontrerez derrière chaque récif, chaque oasis. Un paquebot, une barque, un poste dans le désert, une caravane suspecte, un village soudanais ou tchertchers seront pour vous autant de raisons de craindre que le soleil tropical, que le manque d'eau ou que les mouches tsé-tsé dispensatrices de la maladie qui ne pardonne pas : celle du sommeil. La mort est une ennemie vigilante, elle se colle à votre ombre et ne la lâche plus ; elle dispose des ressources infinies d'un pays torride, perturbé par le génie démoniaque de la civilisation occidentale qui se manifeste, ici et là, sous l'aspect de croiseurs de l'air et de l'eau, de tanks, de bombes asphyxiantes et de fusils à répétition. Au point qu'on se demande qui des fièvres pernicieuses ou des balles explosives auront le dernier mot dans le heurt de deux races que rien ne saurait contribuer à rapprocher.

Mais laissons cela... Voici Port-Saïd, dernière halte avant la grande aventure. Port-Saïd où l'on n'a plus le droit de nourrir aucune illusion.

Au bout de la ville, non loin de la monumentale statue de Lesseps qui, de la droite, semble nous tracer la route vers les mers du Sud, le « Palace Hôtel Casino ». L'endroit est reposant, calme, propre à la méditation. Grands jardins constamment fleuris ; habitation agréable, fréquentée surtout par les étrangers de passage ; salons confortables, fumeurs discrets, salles de jeux pour poker et bridge.

— Whisky pour tous ?... Bien, quatre whiskies !

Ici, on boit le whisky en suçant des olives, c'est de rigueur.

Maintenant causons, dit Edgard Lansing quand le boy indigène eut servi la boisson glacée.

Causons, appuya Kourbassov en dévisageant l'homme que le Négus avait dépêché à notre rencontre.

Il était près de minuit et le Schwarz-Gelb

à l'ancre au large, devant le bâtiment des douanes, devait appareiller vers deux heures du matin, c'est-à-dire lorsque les sept bateaux italiens qui nous précédaient auraient débarrassé le canal.

— Donc reprit le Russe, s'adressant cette fois directement à Barasoun, vous vous dites en mesure de guider l'expédition jusque près de Gondar, à un point où l'attendent les envoyés du ras Seyoum. C'est bien cela ?

Celui que Kourbassov avait appelé Barasoun, un Turc, petit, maigre et nerveux, au visage mangé par une maladie de peau, fit un signe d'assentiment.

— Mais, pourquoi Gondar ? insista Grégory qui ne pouvait se faire à ce changement d'itinéraire. Oui, pourquoi Gondar puisque le dernier transport s'est effectué par Harrar où les difficultés sont moindres que dans le Nord ? Et, d'ailleurs, Gondar ne sera-t-il pas déjà aux mains des Italiens lorsque nous arriverons ?

L'autre eut un geste par quoi il voulait traduire à la fois son ignorance et son détachement.

— C'est un ordre et je ne discute jamais un ordre, dit-il enfin.

Il avait la voix de son physique, menue, sans timbre, insignifiante.

Tout ce que je puis ajouter, précisa-t-il, c'est que le ras a besoin de ces munitions pour défendre la région nord de Dessié. Vous savez que les Italiens ont pris Makallé ; si Dessié tombe à son tour, c'est le lac Tana qui se trouve menacé.

Et Nédim ? questionna soudain Grégory.

Nédim, de nationalité turque, lui aussi, avait convoyé l'expédition précédente. Il avait tenu le même rôle que Barasoun cette fois-ci.

— Pris et fusillé, laissa tomber Barasoun en prenant son verre d'une main qui tremblait légèrement.

Les consommations furent renouvelées, à la mémoire de l'infortuné Nédim, sans doute...

Lorsque nous montâmes à bord, une heure plus tard, l'équipage s'affairait sur le pont. La mer était calme, moirée, attirante, et il faisait clair comme en plein jour. On achevait d'embarquer l'eau potable et le mazout nécessaires à la longue randonnée.

Tout autour de notre coque, une forêt de cheminées et de mâts dominée par les superstructures de deux cuirassés anglais et du croiseur français *La Motte-Picquet* qui se préparait à gagner Djibouti.

Représentée par trois inspecteurs en uniformes bleus, chapeautés du traditionnel fez rouge, la police égyptienne examinait les papiers du cargo dans la chambre du commandant, en l'occurrence le gros et rougeoyant Allemand Otto Kipperburger.

Il était entendu qu'à partir de Suez, Grégory Kourbassov, navigateur émérite, prendrait le commandement effectif du Schwarz-Gelb.

Quant à M. Foutéki, c'est bien simple. Depuis son équipée à Alexandrie, le Japonais se montrait le moins possible. Pour

Nous fûmes pris en chasse par un aviso italien.

l'heure, il vaquait dans la chaufferie sous les « bleus » d'un mécanicien.

— Que pensez-vous de ce Barasoun que le Négus nous envoie ? demandai-je à Edgard Lansing, profitant d'un moment où nous étions seuls.

Le regard de l'aventurier anglais attesta d'intenses préoccupations.

— Rien, quant à présent, répondit-il. Sa mission est parfaitement correcte, et il a le mot de reconnaissance.

Il hésita un instant, puis :

— Pourtant, je suis comme vous. J'éprouve en face de lui une confuse sensation d'insécurité. Cette crainte est stupide !... Mais mon flair me trompe rarement. Soyez tranquille, j'aurai l'œil sur lui et je m'arrangerai pour ne pas le quitter même une minute. S'il flanche...

Pour achever sa pensée, Lansingsabra l'air de sa main tendue.

— Êtes-vous sûr au moins de son identité ? insistai-je.

— Oh ! vous savez. Son identité, la mienne, celle de ce cargo... Qu'est-ce que cela prouverait, au surplus ? C'est là un genre de curiosité qui ne mène à rien. Barasoun ou pas Barasoun, il peut fort bien mourir sous le nom qu'il a choisi. Je n'y verrai que des avantages... s'il n'est pas régulier en affaires.

Un bruit de moteur se fit entendre. La vedette de la police s'éloignait, les vérifications terminées.

La silhouette de Kipperburger s'encadra dans le chambranle du carré, suivie de celle de Grégory.

— Est-ce assez innocent ? ricana l'Allemand. Ces messieurs n'ont fait montre d'aucun zèle intempêtif. Il est entendu désormais que l'honnête Schwarz-Gelb transporte à destination de Shanghai un chargement de matériel ferroviaire. Le



Gravure publiée, il y a cinquante ans, à l'occasion du départ des troupes italiennes pour l'Erythrée.

seul ennui, c'est que nous serons escortés par une vedette jusqu'à Ismaïla, rapport à cette histoire de blocage du canal. Il paraît que la Compagnie a une peur panique de tout cargo chargé de ciment. J'ai eu beau rétorquer que tel n'était pas notre cas, ils n'ont pas voulu céder. Après tout, si cela leur chante...

Le second du cargo, un Danois bâti en athlète, vint avertir Kipperburger que le pilote et l'agent de la Compagnie attendaient à la coupée.

— Je vous suis, Sévering. Faites boucler partout, nous appareillons dans vingt minutes.

— Bien, commandant.

Le plus strict officier de l'Amirauté n'aurait pas dénié à l'équipage du Schwarz-Gelb son sens de la discipline.

Dix-huit mille cinq cents francs, grogna Kipperburger en se levant. Voilà ce qu'il ma fallu verser cet après-midi dans les coffres de la Compagnie. Comme si nous avions besoin de cela pour accroître notre compte frais généraux.

Je m'étonnai :

— Pourquoi dix-huit mille cinq cents francs ?

— Droit d'amarrage, de passage et taxes diverses, répondit Kourbassov. Oh ! la Compagnie ne mange pas d'argent. Ses actions sont en hausse depuis la guerre italo-éthiopienne. Songez qu'un passager, militaire ou civil, doit acquitter un droit de dix francs-or et je ne parle pas des taxes calculées sur le tonnage et le chargement. Ne serait-ce que pour cette seule raison, ceux qui réclament la fermeture du canal, qui prendrait les Italiens comme dans un piège à rat, préchent dans le désert. *Business is business !*



Le Schwarz-Gelb, bateau pirate.

### On hisse les canons et on parle de l'« Ausonia ».

La traversée de Port-Saïd à Ismaïla occupa le reste de la nuit.

Après avoir salué le cuirassé *Valiant* qui monte la garde à l'entrée du canal et nous être arrêtés pour laisser passer deux transports italiens qui rapatriaient des typhoïdiques — la priorité est acquise aux bâtiments qui remontent — nous pâmes enfin chercher notre issue vers le sud.

Un bras large de soixante-quinze mètres. Une mer de caramel mou avec, à droite, la côte africaine à l'haleine brûlante d'épices et, à gauche, l'immense désert du Tih qui s'allonge sur l'eau comme le dos d'une baleine. Il n'existe pas dans le monde beaucoup d'endroits d'un aspect aussi farouche.

A courte distance et ne nous perdant pas de vue, un petit bateau nous suivait sans effort : la canonnière de la police. Son étrave fendait énergiquement la mer étale et se rapprochait d'heure en heure pour permettre au phare installé dans la mâture de balayer notre pont.

Elle disparut au lever du soleil. Désormais, la surveillance incombait à l'escadre d'Ismaïla : quatre ou cinq torpilleurs dont le fameux *Ahate*, celui-là même que les Anglais ont chargé de contrôler le trafic du canal depuis les premières révolutions de *Police-Magazine*.

Nous doublons Suez peu après midi, après avoir débarqué le pilote de la Compagnie. Fini le caramel, l'espionnage des projecteurs, les avertissements lugubres des sirènes. Il y a bien encore ces avions britanniques de bombardement qui nous survolent de plus près qu'il ne faudrait, mais leur curiosité n'a rien qui doive nous porter ombrage. Aussi bien, elle cessera tout à fait lorsque nous aurons laissé derrière nous les contreforts du Sinaï.

Des milliers de poissons volants se jouent d'une famille de requins qui roulent sur l'écume, espérant je ne sais quelle proie problématique.

La seconde journée égrène ses heures mornes, sans histoire. La mer Rouge ressemble à une chaudière avec 50° au soleil et 35 à l'ombre. Pas la moindre brise, mais une chaleur humide, pesante comme plomb fondu. La voix des officiers sonne plus rauque. Les ordres bondissent de la passerelle où se tient Kourbassov, auquel Kipperburger a remis le commandement. Les palans plongent dans le noir béant de la cale.

— Attention pour la manœuvre !

— Paré...

— Hissez !

Le filin s'étire, grince sur son treuil et hisse une masse luisante qui n'est autre qu'un canon de 65.

— Attention pour l'arrimage !

— Paré...

— Descendez !

Vingt mains saisissent l'engin, le plaquent sur la plage avant, le fixent sur une manière de sabord dissimulé par un panneau.

La même manœuvre s'exécute à l'arrière.

Puis, Sévering, le second, rassemble l'équipage auquel il distribue les dernières consignes.

— A storm is brewing ! Il y a de l'orage dans l'air, me jette Edgard Lansing en passant près de moi.

Je rejoins Kourbassov sur la passerelle.

— Dites-moi, Grégory. Ces préparatifs... Craignez-vous quelque chose ?

La réponse est catégorique :

— Je ne crains rien ni personne, mais à partir de maintenant je me méfie de tout et plus encore des navires que nous allons croiser sur notre route.

— Que cela ne vous empêche pas de venir trinquer avec moi, garçon, dit à ce moment M. Foutéki, en surgissant de l'échelle. D'ailleurs, j'ai besoin de vous pour donner confiance à notre nouvel ami Barasoun que Lansing m'a prié de... confesser.

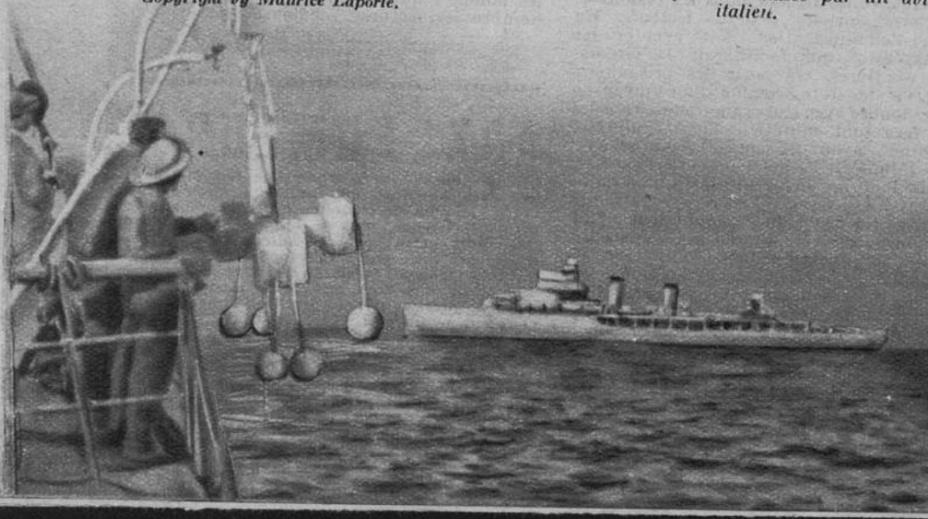
Je dois avouer que la « confession » ne donna rien de bien précis : un aimable bavardage sans plus.

Personnellement j'appris tout de même une chose

Les côtes d'Arabie sont jalonnées d'établissements britanniques parmi lesquels les dépôts de mazout ne sont pas les moins nombreux.



(1) Voir *Police-Magazine*, n° 257. Copyright by Maurice Laporte.



# GUERRE DES ESPIONS

## SUR LA MER ROUGE

### Comment j'ai vendu des armes au Negus

Par Maurice LAPORTE

assez curieuse. A en croire Barasoun, la police égyptienne lui aurait reproché son activité trouble à l'occasion de l'incendie du paquebot italien l'*Ausonia*, le 18 octobre 1935 dans le port d'Alexandrie.

On se rappelle l'émotion que souleva l'annonce de ce sinistre que certains attribuaient à la fatalité, alors que d'autres ne voulaient y voir que l'œuvre de l'*Intelligence Service*. Question très controversée qu'une double enquête italo-égyptienne n'a pas encore tranchée.

A sept heures, ce matin-là, Alexandrie s'éveillait lentement quand, soudain, deux terribles explosions se firent entendre dans la ville. Le bruit s'en répercuta longtemps, provoquant une terreur naissante. Alexandrie, croyait-on, était bombardée par des escadrilles italiennes. La vérité était moins romanesque, quoique suffisamment tragique. Un immense « deux cheminées » de 13 000 tonnes, l'*Ausonia*, qui assurait le trafic entre Naples et la Palestine, brûlait dans l'avant-port, à la suite de l'éclatement de ses chaudières, menaçant d'enflammer non seulement les réservoirs à mazout devant lesquels il était amarré, mais encore les nombreux bâtiments de guerre britanniques ancrés à quelques encablures des quais. N'eût été le sang-froid des équipages anglais qui, en même temps qu'ils se portaient au secours des passagers, plus d'une centaine, — réussissaient à tirer le navire en flammes hors de la zone dangereuse, le désastre risquait d'avoir de graves conséquences pour Alexandrie. On n'eût à déplorer qu'un mort et plusieurs blessés, côté italien.

Pour qui connaît la topographie du port, il est bien certain que c'était s'en tirer à bon compte.

Depuis, les experts civils et militaires discutent à perte de vue. Et il y a tout lieu de croire que le drame de l'*Ausonia* ira rejoindre, dans les archives des bureaux d'espionnage, celui de l'avion de Franchetti et maints autres drames mystérieux que personne n'est pressé d'éclaircir.

Néanmoins, Barasoun qui rôdait à cette époque de ce côté fut appréhendé, questionné, puis relâché après une courte détention. On avait dit qu'un agent provocateur au service d'une puissance qui n'était pas l'Italie s'était glissé à bord du navire incendié quelques minutes après l'arrivée de l'*Ausonia*. Un docker arabe l'avait reconnu et signalé à la police. D'autres témoins se présentèrent, le chargèrent pour enfin ergoter et se rétracter avec force. Sous ce soleil, la mémoire se dilue facilement... En désespoir de cause, après avoir travaillé dans le secret le plus absolu, les enquêteurs renoncèrent à inquiéter davantage notre Barasoun qui fut expulsé sans autre forme de procès.

« Accident », publia la presse qui n'avait aucune raison de se montrer plus royaliste que le roi. Accident, c'est possible. Mais le goût du mystère est dans le cœur de l'homme et la légende qu'il nourrit est éternelle. Celle qui s'est créée autour de l'*Ausonia* résistera à tous les démentis. Après tout est-ce bien une légende ? A considérer l'inquiétant musée de fouine de Barasoun, je me prends à en douter. Je donnerais cher pour savoir ce qui se cache derrière ce front fuyant, tout plissé de godrons.

Lansing a raison : il faut ouvrir l'œil sur l'envoyé de Sa Majesté Haïlé Sélassié.

#### Un cargo à transformations.

C'est en mettant le pied sur l'échelle qui monte au kiosque, sur la passerelle que je me rends compte que l'aspect de notre cargo est changé.

Pas besoin de se livrer à un examen minutieux pour s'apercevoir qu'on a procédé à un maquillage général. D'abord, sage précaution, la chaloupe à moteur, décapotée, pend sous son bossoir, prête à prendre la mer. De grise elle est devenue blanche, ainsi d'ailleurs que les trois autres embarcations de secours. Par contre, la cheminée a été passée au gris et, quand je dis la cheminée, c'est plutôt le pluriel qu'il convient d'employer. Car la superstructure du *Schwarz-Gelb* s'est enrichie d'une cheminée factice, de bois celle-là, et maintenue par des filins assez minces pour être invisibles. Le pont aussi a subi de notables transformations, à grand renfort de planches et de bâches. Quant aux deux 65, inutile de souligner qu'ils disparaissent sous des paquets de toiles et de cordages. Mais le fin du fin, c'est encore ce pavillon vert-blanc-rouge, à l'écusson de la maison royale d'Italie, qui flotte en poupe, tandis que se balance mollement sur un filin un carré d'étamine rouge et jaune.

— Vous nous avez escamoté notre *Schwarz-Gelb*, dis-je à Kourbassov qui vient de faire le point.

— Escamoté ? Voilà le mot qui convient. Apprenez donc, damné fureteur, que le *Schwarz-Gelb* n'est plus... provisoirement du moins. Le *Pollenzo* a pris sa place Avec les quelques retouches que je lui ai fait subir, le commandant de cet honorable bateau s'y tromperait lui-même.

— Le *Pollenzo*...

Je répète ce mot, machinalement.

— Un cargo napolitain qui doit nous suivre à vingt-quatre heures près, précise Kourbassov. J'espère que cette substitution de nom et d'aspect abusera les patrouilleurs italiens. Sinon, je ne réponds de rien.

— Et ce pavillon rouge et jaune ?

— Tiens ! vous avez remarqué aussi cela ! Eh bien ! si votre science des choses navales n'était pas à reprendre, vous sauriez que la signalisation rouge et jaune signifie qu'un sous-marin exécute des exercices dans le voisinage. Mais vrai, ne faites pas cette tête... Le sous-marin en question est aussi fantôme que le *Pollenzo*. L'essentiel est que les avisos italiens y croient dur comme fer. Plus ils penseront à lui et moins ils s'occuperont de nous. Vous y êtes ?

Je regarde le Russe droit dans les yeux. Il y a beaucoup d'ironie dans ces yeux-là et plus encore peut-être de ferme résolution.

Fasse le sort que l'astuce réussisse !

— A propos, vieux garçon, reprend Grégory. Et notre sympathique Turc ? En avez-vous tiré quelque chose ?

Je confesse mon impuissance.

— Pas d'importance, allez. Mais la prochaine fois que vous vous sentirez l'âme d'un juge d'instruction, demandez-moi des conseils !

Il s'efforce de plaisanter. Au fond, il est moins rassuré qu'il ne le veut paraître.

— Cette combinaison, laisse-t-il échapper, de débarquer à Ras Asis, si près des eaux érythréennes, ne me dit rien qui vaille. Ces étourneaux d'Ethiopiens auraient dû songer aux risques qu'ils vont nous faire courir. Je sais bien qu'à l'heure qu'il est les chemins de l'Ogaden sont peut-être coupés. N'empêche que j'aurais préféré tenter ma chance de ce côté. Par la Somalie anglaise, on se débrouille toujours. Tandis que par le Soudan... à deux portées des pièces italiennes encore ! Sans compter que nous n'aurons pas de camions et que la caravane devra longer le front d'occupation des armées de de Bono. Non vraiment, tout cela s'arrange mal.

Un temps, puis, prenant une résolution soudaine :

— Rassemblez nos amis au carré, sauf le Turc, bien entendu. Et dites au second de venir prendre le quart immédiatement !

Dix minutes plus tard, Kourbassov mettait ainsi un terme à l'espèce de conseil de guerre

Nous saluons au passage le cuirassé britannique *Vallant* qui surveille l'entrée du canal.

qui réunissait avec lui l'Anglais Edgard Lansing, le Français Jacques Montagne, l'Allemand Otto Kipperburger, les deux Slaves Vassili Lipinsky et Igor Stanskeliev, sans oublier le furtif M. Foutéki :

— En somme, nous n'avons aucune raison valable de nous méfier de Barasoun qui, ce n'est pas douteux, nous est dépêché par ceux d'Addis-Abeba. J'admets pourtant qu'il faut être fou pour suivre l'itinéraire qu'il nous propose. Avons-nous le choix ? Non, certes ! Donc, voici ce que je décide : Lansing, qui connaît un peu la région pour l'avoir pratiquée jadis, débarquera avec quelques hommes et, accompagné du Turc, ira voir de quoi il retourne. Cela représente environ, jusqu'aux lignes éthiopiennes, une promenade de cinq cents kilomètres. Trois ou quatre étapes à dos de chameaux. En une semaine, nous serons fixés. Pendant ce temps, le cargo fera bouchon sur l'eau devant la côte arabe. Une seule recommandation : à bord, je possède tous les pouvoirs, y compris celui de pendre un homme au gaillard d'avant. A terre, ces pouvoirs, je les délègue à Lansing. Si les circonstances l'exigent, pas d'hésitation !

Ces dernières paroles, Kourbassov les prononça d'une voix sourde et dramatique, comme s'il émettait un arrêt de mort.

— Compris, Lansing ?

L'Anglais eut un faible sourire.

— Remettez-vous-en à moi...

#### Pris en chasse !

De bon matin, ce troisième jour de notre navigation sur la mer Rouge, je suis réveillé par un vacarme inusité. Commandements brefs, claquemets des portes, pas précipités dans les coursives et sur le pont.

Je me dresse à demi sur ma couchette et, par le hublot, laisse mon regard plonger dans l'eau, par-dessus la lisse. Nous filons à bonne allure, en dépit d'une grosse houle.

— Que peut-il se passer ? dis-je tout haut.

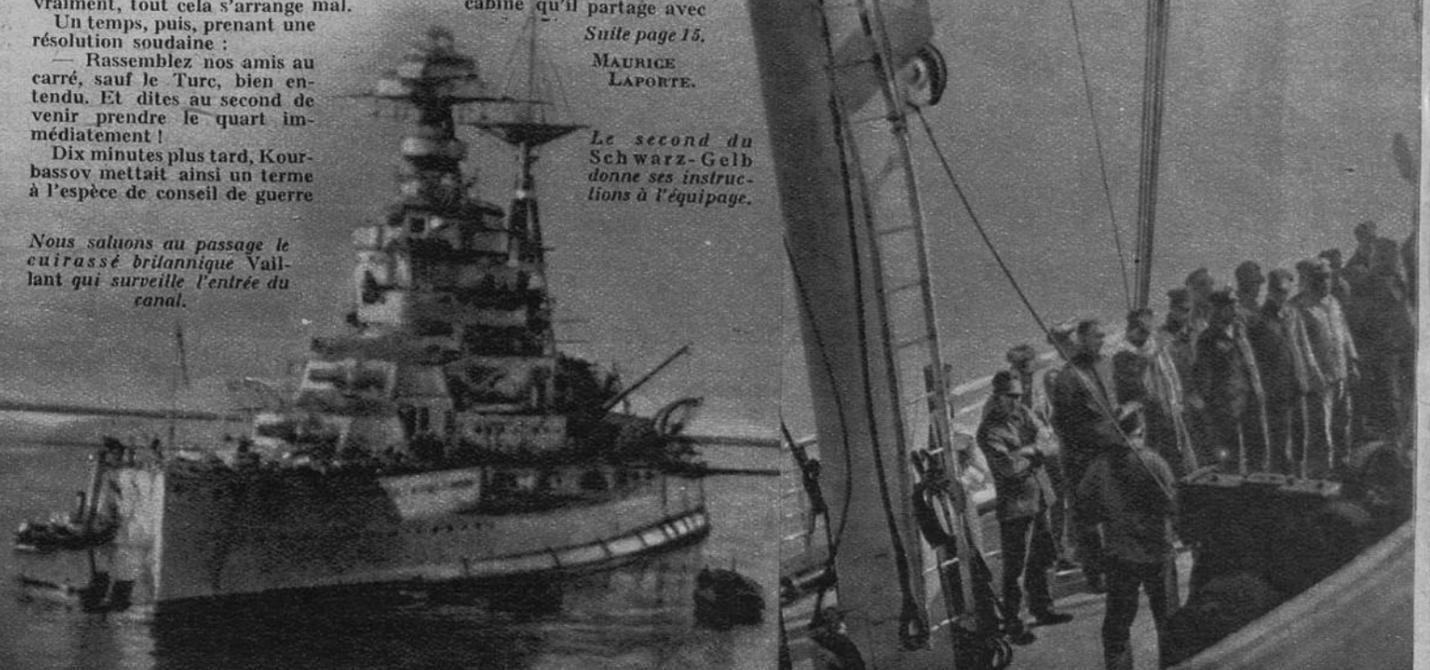
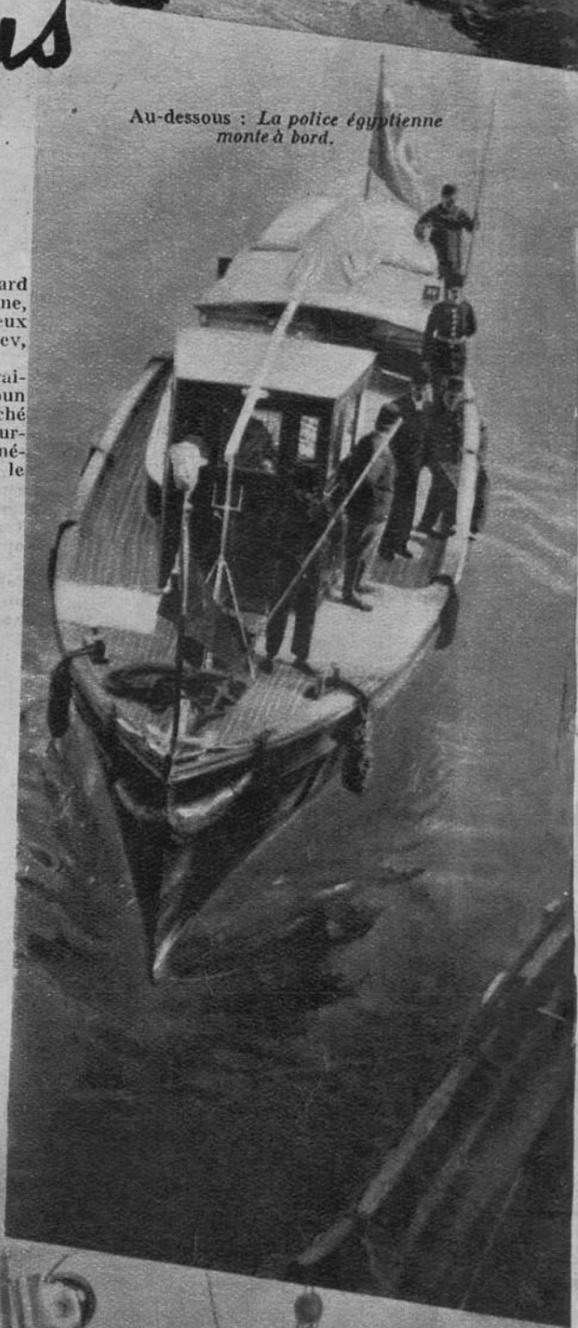
— Rien d'autre qu'une petite chasse, annonce Lansing qui vient justement de pénétrer dans la cabine qu'il partage avec

Suite page 15.

MAURICE LAPORTE.

Le second du *Schwarz-Gelb* donne ses instructions à l'équipage.

Au-dessous : La police égyptienne monte à bord.



# Mémoires

C'est un monde assez spécial et il n'est pas sans intérêt d'y pénétrer.

D'abord, ce qui surprend, c'est la tenue, je dirai même la distinction des femmes qui dirigent ces industries. Je suis un peu reconfortée quand je considère que toutes ou presque toutes semblent avoir reçu une bonne éducation, posséder une culture, avoir des qualités mondaines.

J'ai été voir d'abord ma première initiatrice, qui a bien vieilli maintenant, M<sup>me</sup> L..., celle que j'ai rencontrée dès mon arrivée à Paris. Elle n'a pas fait fortune, elle, dans le métier. Son affaire était, du reste, peu importante. Elle mettait elle-même la main à la pâte, si je puis m'exprimer ainsi. Aujourd'hui, elle vitote, sans plus. Je ne l'ai vue que par politesse et en souvenir de nos anciennes relations. Mais elle ne peut être d'aucune utilité à notre association que je veux puissante et riche.

C'est donc chez M<sup>me</sup> Lulu que j'ai fait ma première démarche importante et officielle. A vrai dire, je la connaissais déjà. Il arrive que certaines d'entre nous ont recours à une collègue pour obtenir une adresse quand une « spécialiste » rare est demandée d'urgence. Et puis, il arrive toujours un moment où nous nous rencontrons en affaires. Du reste beaucoup de femmes « travaillent » dans plusieurs maisons à la fois.

Je me suis donc rendue chez M<sup>me</sup> Lulu à qui j'avais demandé un rendez-vous par téléphone. Son installation dans une vieille maison des environs de la place du Châtelet est d'un luxe inouï qu'on ne soupçonnerait pas en ce quartier. Les quatre étages de la maison appartiennent à M<sup>me</sup> Lulu qui possède l'immeuble en même temps que le fonds.

Elle a abattu des cloisons qui formaient des chambres et elle a ainsi obtenu des salons immenses. Quand on pénètre dans son établissement on ne peut se défendre d'une certaine émotion. Ce ne sont que tapis rares et objets d'art. Le client moyen doit être désorienté en pénétrant chez elle. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les prix pratiqués chez M<sup>me</sup> Lulu ne sont pas du tout en proportion avec l'opulence de sa maison. Au contraire, ils sont parmi les plus bas de la capitale. Et le personnel qu'elle fournit est très ordinaire.

M<sup>me</sup> Lulu, elle-même, n'a pas la distinction qui est commune, comme je l'ai dit, à presque toutes les tenancières de maisons de rencontre (qu'il ne faut pas confondre avec les maisons closes de jour ou de nuit). C'est une forte dame blonde, trop chargée de bijoux. Il y en a certainement pour plus d'un million sur elle. Elle a plutôt le genre d'une « patronne de maison » (on me comprend). Sa robe d'intérieur est princière et d'une soie trop visiblement riche. M<sup>me</sup> Lulu est une ancienne marchande des quatre-saisons. Elle a gardé dans son allure et dans sa voix quelque chose de son ancien métier. Mais elle est remarquablement intelligente et a la réputation d'être fort bonne. Ce qui est vrai. Elle est très charitable et elle rend des services à toutes les œuvres de bienfaisance dont elle est une dispensatrice à la fois magnifique et discrète.

Dans son industrie, elle n'a pas de spécialité. Elle livre à une clientèle très étendue et très importante des dames de tout choix, mais sans fournir de sujets exceptionnels comme je le fais moi-même. La couleur des yeux et celle des cheveux, la taille, la grosseur ou la minceur, tels sont les signalements peu compliqués qu'elle peut satisfaire. Il ne faut guère lui en demander davantage. Elle n'a pas le temps. Mais elle fait ses « livraisons » en quantité industrielles. Elle a un personnel administratif nombreux. Un service de comptabilité est installé dans des bureaux distincts du reste de la maison. Aucune maison de commerce n'est mieux pourvue qu'elle à cet égard.

M<sup>me</sup> Lulu n'habite pas là. Elle a son hôtel particulier du côté de l'avenue du Bois. Elle arrive chaque matin et repart le soir. Parfois, elle vient la nuit, surveiller ce qui se passe. Car sa maison reste ouverte du soir au matin. Elle fournit à la demande. Des autos spéciales de son établissement s'en vont à travers Paris chercher, s'il en est besoin, la dame qui répond aux désirs du client pressé.

Quand elle arrive le matin ou qu'elle part le soir, elle arrive à pied ou par le métro. Au vrai, son auto l'a conduite jusqu'à une station proche ou sur la place du Châtelet, mais jamais devant la porte de la maison où son affaire est en exploitation.

Il est à remarquer que toutes les agences de ce genre sont dirigées par des femmes. A une femme, un homme se confie mieux pour les choses de l'amour, ou de ce qui s'en rapproche. Mais il y a cependant toujours un homme dans l'affaire. C'est le mari de Madame. Presque jamais un amant. Le mari est pratiquement invisible.

en voyant ce grand garçon qui a été chassé de l'armée et qui n'est plus qu'un déchet humain, une loque physique : « Henry deviendra-t-il un homme comme celui-là ? »

Pour le moment, il n'en a pas l'air. Après ses crises, il reste le bel athlète mondain qui a tant de chic. Je remarque même qu'il est plus gai, d'une gaieté un peu fébrile, mais qui le soulage des tristes pensées qu'il doit nourrir secrètement contre son destin. Alors, je me dis que, si ce poison est un breuvage d'oubli et de consolation...

Est-ce même bien un poison, après tout, si l'on en use avec modération ? Moi aussi je veux cette gaieté. Et, lorsque M. Henry insistera, la prochaine fois, pour me proposer de partager son vice...

En attendant, je ne connais pas de meilleur dérivatif à mes pensées que le travail. Oui, le travail ! car on peut travailler beaucoup dans mon état. Après tout, puisque je suis une « proxénète », pourquoi ne tenterais-je pas de donner plus de profits encore à ma profession ?

C'est un projet que je caresse depuis quelque temps. J'ai tout le loisir d'y songer durant ces quelques jours de fête que je passe dans ma maison de campagne de la Varenne.

Je veux fonder une sorte de Chambre Syndicale des agences de « proxénétisme ». Bien sûr, il faut trouver à cet organisme un autre titre. Pourquoi pas : « Fédération des Agences de Société de la région parisienne », la F. A. S. R. P. ?

De cette façon, il nous serait possible de limiter nos frais et d'augmenter par conséquent nos recettes. Car, nous souffrons de la crise.

Chaque fois qu'un client vient nous trouver et nous demande une dame d'une quelconque spécialité ou possédant tel ou tel attrait physique, voire moral, il nous faut rechercher parmi notre réserve de personnel. Au lieu que nous pourrions mettre, si j'ose dire, nos réserves en commun en nous communiquant nos listes. J'ai un annuaire très complet, mais je ne me dissimule pas qu'il est, dans Paris, des agences bien plus importantes que la mienne. Par exemple, celle de M<sup>me</sup> Lulu, aux environs des Halles. M<sup>me</sup> Lulu a gagné jusqu'à dix millions dans une année et il y a quelque temps. Actuellement elle en fait bien encore deux ou trois. Sans compter tous les avantages qui pourraient découler de notre association. De temps en temps, on parle dans la presse ou dans les Parlements, de lois morales destinées à ruiner notre industrie. Nous pouvons réunir des ressources considérables en les mettant en commun au lieu que, si nous nous défendons chacun pour notre compte, nous n'arriverons à rien. Il nous faut de l'argent !

Je ne prétends pas faire acheter la presse et les hommes politiques. Non, bien sûr... Mais, enfin, il est peut-être possible de désarmer certaines campagnes ? Et puis, nous avons aussi des relations les uns et les autres. Mettons-les aussi en commun. Fondons notre association.

Je veux faire les choses légalement. Je suis allée trouver un grand avocat, qui est d'ailleurs mon avocat personnel. Il m'a dit que la loi n'interdisait pas notre association, mais qu'elle allait rencontrer de grandes difficultés administratives. Toute société doit être autorisée par les pouvoirs publics, c'est-à-dire ne pas être interdite. Il faut faire des statuts et les faire déposer à la Préfecture de police. Celle-ci demanderait la dissolution de notre groupement comme attentatoire à la moralité publique.

— Alors, maître, ai-je demandé, me faut-il donc renoncer à mon projet ?

— Non, madame, a repris cet homme éminent. Ainsi les tenanciers de maisons closes ont une sorte d'Amicale. Elle n'est pas déclarée, voilà tout. Nul ne peut, en pratique, empêcher des amis de se réunir pour défendre des intérêts particuliers. Et les membres de cette réunion peuvent verser des cotisations, sans qu'on le sache et sans qu'on y prenne garde.

— Je préférerais agir selon la loi et être protégée par elle.

— Protégée par la loi, n'y comptez pas, ni non plus à être défendue par les pouvoirs publics ! Mais fondez une association ayant un but déclaré, sans que les statuts déterminent quels en seront l'utilité et les membres, sous prétexte de charité, de solidarité, de mutualisme, même. Décidez qu'un conseil d'administration examinera souverainement les candidatures. Vous ferez ainsi ce que vous voudrez, avec qui vous voudrez.

Ainsi ai-je décidé de faire. Et, pour commencer, je me suis mise en relations avec toutes les tenancières que je connais.

X (1)

Je suis riche, mais j'ai raté ma vie. Forai-je de la mutualité dans les officines galantes ? Le luxe princier de Mme Lulu, les deux magasins de Mme Agathe, le bureau de placement de Mme Augustino, le fumoir anglais de Mrs Mary. J'apprends comment on achète une maison close et combien de propriétaires clandestins de ces établissements sont éminents... et insoupçonnés, et, toujours inconsolée, je cherche l'oubli dans la drogue fatale.

Je suis remise des suites de ma blessure. Mais la nécessaire activité de mon métier me fatigue terriblement, alors que j'aurais tant besoin de repos !

Je vais chaque semaine régulièrement à ma maison de campagne, je veux dire à notre maison de campagne. Car elle appartient évidemment à M. Henry autant qu'à moi, puisque nous allons nous marier et que nous vivons déjà sous le régime de la communauté.

Mais est-ce la fatigue ? Je suis neurasthénique. On ne peut jamais être heureux. Les affaires m'ont souri. J'y ai gagné de l'argent que le travail honnête dont j'avais rêvé ne m'eût sans doute jamais procuré.

Faut-il tout dire ? J'ai des regrets. Plus que des regrets, des remords. J'avais une belle existence d'honnête femme devant moi. Je l'ai gâchée. Cela, c'est ma plaie secrète plus cruelle que celle de ma blessure. Et cette plaie-là ne se cicatrifiera jamais !

M. Henry, je le sens bien, souffre, lui aussi, de cette situation. Qu'est-il ? L'amant entretenu d'une proxénète. Voilà ce que je pense dans ma terrible lucidité. Il ne me le dit jamais. Mais avec sa délicatesse de gentilhomme, comment ne l'éprouverait-il pas ?

Est-ce pour cela qu'il use tant des stupéfiants en ce moment ? Son ami l'ex-officier de marine ne le quitte plus. Et je me dis

(1) Voir *Police-Magazine*, nos 259 à 267.

Je ne prétends pas faire acheter la Presse ni les hommes politiques, mais il est peut-être possible de désarmer certaines campagnes.

# d'une Proxénète

Pour M<sup>me</sup> Lulu, il l'est totalement. Il ne met jamais les pieds dans l'immeuble commercial de sa femme. Des employés spéciaux sont chargés de la police intérieure. Car M<sup>me</sup> Lulu a eu affaire, comme nous toutes, aux gangsters parisiens. Ils ont été mis instantanément à la raison par une petite et herculéenne cohorte invisible, qui ne se dévoile qu'en cas de nécessité. Mais alors elle le fait immédiatement avec une implacable rigueur.

Dans le quartier où elle habite, M<sup>me</sup> Lulu n'est pas connue sous ce nom qui n'est même pas le diminutif de son vrai prénom. Son domicile est quasi ignoré. Les femmes de ses services ne le connaissent pas. Son mari semble un riche quinquagénaire rentier. Il a fort bon genre, avec une grande sobriété.

M<sup>me</sup> Lulu a bien compris le but de l'association que je lui propose. Elle n'en est pas enthousiaste. Mais elle ne veut pas faire manquer l'entreprise et elle accepte volontiers d'en être. Elle demande à s'inscrire tout de suite pour mille francs.

— Ma chère dame, me dit-elle de sa voix qui a conservé de rauques sonorités et où traîne l'accent d'une laryngite chronique, ne vous alarmez pas, il n'est pas question de nous supprimer. Et comment le ferait-on, puisque nous n'avons pas de personnel à demeure chez nous, pas de chambres de « passe » ? Nous avons des bureaux, avec des salons d'attente. Et nous offrons le thé, ou le porto pour faire des présentations. Alors ? Si on veut supprimer — et on ne le veut pas ! — les maisons de prostitution, nous passerons au travers.

— Mais je vous dis qu'on ne veut pas les supprimer. Et ceci pour des raisons d'hygiène et de salubrité publiques. D'ailleurs, vous allez voir...

Et voilà M<sup>me</sup> Lulu qui m'apporte toute une documentation imposante des numéros du *Journal officiel*, des rapports des Chambres, des projets de loi, des circulaires de généraux, des débats de commissions d'enquête parlementaires et extra-parlementaires, des comptes rendus de séances de l'Académie de médecine, et, enfin, des rapports de la Préfecture de Police. Il en résulte que les maladies vénériennes sont presque totalement évitées par la création de maisons spéciales, alors que la prostitution libre, même surveillée et contrôlée par la carte de la Préfecture, reste extrêmement dangereuse pour la santé publique.

— Nous pouvons démontrer, dit-elle, que les mêmes règles rassurantes d'hygiène qui régissent les maisons closes sont également appliquées dans nos offices qui remplissent le même devoir social de salubrité. Ce qui serait le plus important si vous réussissez dans votre projet, ce serait de montrer à nos collègues l'importance de cette précaution, de ce respect de l'hygiène publique. Là est notre meilleur système de défense. Là et dans la prudence. Dans le respect des lois. Si nous pouvions nous réunir en une sorte de congrès pour discuter de ces choses, ce pourrait être fort utile et intéressant.

Cette affaire m'a valu de faire un peu le tour des offices galants de la capitale. De là des détails intéressants à confier à ce cahier.

M<sup>me</sup> Agathe est très connue aussi de tous les habitués clients de nos maisons. Elle est établie dans un passage. Son bureau est un magasin, ou plutôt deux magasins dans deux boutiques contiguës. Elle exerce aussi la profession de marchande à la toilette. Elle mêle le négoce de vente de robes et de fourrures d'occasion avec celui de la galanterie. Ainsi, ses femmes sont toujours magnifiquement vêtues de robes qui ne sont pas de saison et ne sont jamais à leur taille.

Dans le magasin de gauche, séparé de l'autre par une cloison percée d'une porte étroite, tourne un escalier en colimaçon qui conduit au bureau de M<sup>me</sup> Agathe. C'est une quadragénaire maigre et dont le visage est soigneusement peint par les soins laborieux d'un institut de beauté. Des brillants considérables par leur gros-seur étincellent à ses oreilles. Elle a l'aspect et le langage d'une commerçante de luxe. Ce qu'elle est approximativement. Dans le monde des offices galants, elle a sa spécialité. C'est celle des travestis. Un certain nombre de clients désirent des femmes revêtues de costumes choisis. J'ai connu moi-même de ces clients-là. Je trouve qu'il est vraiment trop facile de les satisfaire. Habiller une femme en religieuse, c'est une profanation d'une robe que je respecte. Je ne veux pas faire cela. Mais il n'est pas besoin de recherches pour y réussir.

Il est des clients de cette espèce, plus originaux. Par exemple celui que M<sup>me</sup> Agathe connaît bien et qui veut que la femme qui lui est réservée ressemble à Jeanne d'Arc. D'autres arrivent chez elle, porteurs de photographies représentant des reines contemporaines. Et il faut leur fournir la ressemblance avec le costume. Aussi les magasins de M<sup>me</sup> Agathe contiennent-ils des garde-robes nombreuses.

Par contre, les corps de ses pensionnaires n'intéressent guère M<sup>me</sup> Agathe qui sait que sa clientèle ne tient qu'au costume et

un peu au visage, en tant qu'il s'accorde avec le costume.

Par exception avec la règle habituelle, le mari de M<sup>me</sup> Agathe l'aide dans son commerce. Il est présent dans les « magasins ». Mais la clientèle n'a pas de rapports avec lui. C'est un petit monsieur d'une tenue extraordinairement soignée et dont un monocle est vissé dans l'œil. Il était représentant en antiquités et en objets d'art avant d'épouser M<sup>me</sup> Agathe. Je fais d'ailleurs une prosélyte en la personne de sa femme. M<sup>me</sup> Agathe « marche » avec empressement. Ce qui est d'autant plus étonnant qu'elle a un « parapluie » puisqu'elle pratique régulièrement le commerce de vente, achat et revente de toilette.

La plus pittoresque de ces dames est certainement M<sup>me</sup> Xénia qui s'est affublée de ce nom vaguement grec ancien sous le prétexte de rappeler Lesbos. Elle a quelque chose de commun avec M<sup>me</sup> Agathe. C'est que, comme son mari, elle porte, elle aussi, un monocle. Ce qui n'est pourtant pas spécialement grec ancien.

M<sup>me</sup> Xénia occupe un petit pavillon à Auteuil. Elle possède aussi une villa dans une banlieue proche de Paris. Dans ses deux établissements, elle a la même spécialité qui est, toujours sous le prétexte de Lesbos, strictement réservée aux dames. Elle fait ce qu'il n'est pas facile de faire dans nos offices mixtes, réunir des invités assez nombreux ; c'est que, à l'inverse des hommes qui ne veulent révéler ni leurs personnes, ni leurs penchants, les dames qui ont des habitudes... lesbiennes, préfèrent se connaître et se reconnaître. M<sup>me</sup> Xénia a les cheveux courts et les vêtements à la garçonnette. Elle fume sans discontinuer, souvent le cigare, parfois la pipe. Elle a un visage expressif et mobile, une voix quasi masculine ; elle n'est pas belle. Elle est remarquablement intelligente. Toutes les femmes de nos métiers le sont. M<sup>me</sup> Xénia peut parler d'art grec. Elle est licenciée en lettres et elle se destinait au professorat. Les événements et ses penchants en ont autrement décidé.

M<sup>me</sup> Xénia n'est présente pas de mari. Elle n'en cache pas un non plus. C'est-à-dire que... Enfin, le mari de Xénia est, si l'on ose dire, une dame aîtière qui a une soixantaine d'années, un soupçon de moustache, un port noble et un certain nom dans les lettres françaises. Cette dame, qui est l'inséparable de Xénia est constamment dans le petit hôtel particulier d'Auteuil quand elle n'est pas à la campagne où elle préside avec elle aux jeux et récréations en plein air.

M<sup>me</sup> Xénia flanquée de son amie très chère, m'a plutôt fraîchement reçue.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez me dire, a-t-elle fait. Nous n'exerçons pas votre métier. Nous ne le critiquons pas. Nous sommes des philosophes (sic) et nous avons fondé un club qui est absolument étranger à votre industrie.

Selon ces dames, la pratique de leur vice ne constitue pas un métier, mais une récréation privée, toutes les dames de la maison étant, pour elle, des amies initiées.

Je n'ai pas insisté.

Vous conterai-je ma visite à M<sup>me</sup> Augustine qui tient sur la rive gauche une sorte de bureau de placement ? Tout y est pour l'illusion, à cela près que cette illusion est tout à fait inutile. Les clients qui vont chez M<sup>me</sup> Augustine savent bien qu'ils n'y trouveront pas une cuisinière ni une femme de chambre. N'empêche qu'il y a deux entrées, celle des maîtres et celle des... maîtresses, d'ailleurs passagères. Ce qui ajoute encore à la ressemblance, c'est la pratique inscrite au-dessus du bureau de M<sup>me</sup> Augustine et qui porte, exactement comme il est fait pour le recrutement des bonnes, que les « arrhes » sont remboursées si le sujet ne plaît pas. Et M<sup>me</sup> Augustine pousse très loin cette règle complaisante, puisque ce remboursement a lieu après usage si la personne fournie n'a pas donné satisfaction au client.

— Cette facilité, lui ai-je dit, ne vous attire-t-elle pas des inconvénients ?

— Non, dit-elle. Il n'arrive pas une fois tous les trois mois qu'un client demande un remboursement. Auquel cas, d'ailleurs, je lui propose une autre dame en remplacement de celle qui ne lui a pas convenu. Mais alors, ajoute-t-elle, cela m'a causé des désagréments. Une seule fois d'ailleurs. C'était un client spécialiste, dont la spécialité était onéreuse pour lui et qui avait trouvé ce moyen de satisfaire sa coûteuse passion. Ce personnage désirait connaître — au sens le plus biblique du mot — un nombre aussi important que possible de dames successives à qui il accordait ses faveurs sans désemparer. Ce client sérieux était devenu un client qui n'était plus sérieux du tout. Il prenait une dame et se déclarait insatisfait. Je changeais la dame selon la règle. Il recommençait et se plaignait encore. Et cela des dix fois de suite.

— Dix fois ! Fichtre !...  
— Oui. C'était un passionné. Alors, il

était devenu indésirable. Si bien que celui-là, je l'ai remboursé. Et comme une consommation unique ne l'intéressait pas, il n'a pas insisté et j'ai été débarrassée de lui.

M<sup>me</sup> Augustine me conte cette aventure dignement, sans un sourire. Elle est austèrement vêtue d'une robe de soie noire. Elle est mince et distinguée. Une belle mèche blanche qu'elle garde avec coquetterie ne dissimule pas son âge et ajoute encore à son prestige. On voit peu son mari qui s'est voué à la recherche du personnel. C'est un homme grand, grisonnant, à la moustache blonde et lourde et qui passe mélancoliquement en promenant un chien énorme au bout d'une laisse. Il ressemble à un patron de maison important. Ce qu'il est, au demeurant.

M<sup>me</sup> Augustine est des nôtres. Et elle promet de faire de la propagande pour notre association.

M<sup>me</sup> Mary, aussi. M<sup>me</sup> Mary est une Anglaise vraie ou fausse, je l'ignore. Elle parle admirablement l'anglais sans l'ombre d'accent, mais, comme elle parle aussi admirablement le français, toujours sans l'ombre d'accent, on ne sait pas...

Cette anglomanie se retrouve dans son mobilier, lui aussi anglais, ainsi que les gravures de chasse et de courses qui ornent le fumoir et le salon. Sa spécialité est anglaise encore, ou, du moins, réputée telle. « Education anglaise », disent ses prospectus. C'est par là que se reconnaissent les partisans de la flagellation. Présentons le mari de la dame. Par souci de couleur locale, il est encore plus anglais qu'elle en ce sens qu'il ressemble exactement à un entraîneur de chevaux et qu'il use d'expressions anglaises, toujours sans accent, quand il parle. Mais il parle français avec l'accent du faubourg.

Je n'en finirais pas de présenter ici toutes les officines de tous genres, depuis l'établissement de bains jusqu'au salon littéraire. Le résultat de mes démarches, c'est que j'ai rassemblé vingt-six collègues et que je me propose de fixer bientôt un rendez-vous chez moi où je réunirai tout le monde autour d'un lunch monstre.

L'affaire de notre association est en bonne voie. Et mes autres affaires vont bien. Pourquoi vais-je encore me faire du mauvais sang à cause du métier que j'exerce ? J'ai de l'argent. Au point qu'en cette période difficile, je ne sais pas où je pourrais le placer. C'est alors que je conçois le projet, sur les conseils de M<sup>me</sup> Lulu, toujours obligeante, de faire un placement sûr, un placement que je n'ose cependant qualifier de placement de père de famille.

C'est simple. Il s'agit d'investir mes fonds dans des maisons de tolérance. Oh ! pas pour les diriger, certes ! Mais pour faire prospérer sans risque mon capital. Ce placement rapporte un gros intérêt. Il suffit de louer l'affaire avec le bail, l'autorisation et l'agencement à un gérant sérieux, sorte de fermier qui paye les fermages avec régularité.

La recherche du gérant, c'est la seule difficulté. Il faut un spécialiste. C'est ce que m'explique le marchand de fonds. Encore un autre spécialiste que je dois présenter ici. La vente des établissements de prostitution ne peut pas être faite légalement par devant notaire, à moins que l'on ne vende aussi l'immeuble en même temps que le fonds. On peut prendre un notaire si l'on veut. Il tournera la difficulté en vous adressant à une agence spéciale, et il prètera sa science juridique pour engager la négociation. C'est que, en effet, la loi ne reconnaît pas ces transactions si elles ont pour objet une maison de tolérance. C'est ce que le droit appelle le *pretium stupri*, le prix du stupre. La loi ne sanctionne pas les marchés de ce genre. Alors, si, au dernier moment, l'acheteur ne versait pas l'argent ou si le vendeur ne livrait pas la chose, il serait tout à fait inutile de s'adresser à la police ou à la justice.

C'est alors qu'intervient le marchand de fonds qui prend l'engagement par écrit de verser la somme ou de remettre la chose et qui, par le nombre et l'importance des affaires qu'il traite dans ce genre, donne confiance aux parties, une confiance qu'elles pourraient ne pas avoir entre elles.

L'agence ressemble à toutes les autres agences de vente de fonds, sans rien d'équivoque et

Ah ! oublier son ardoise. Cesser de souffrir !

avec les mêmes connaissances du droit. J'étais un peu gênée, le croirait-on ? d'aller traiter en ce lieu une telle affaire. Le directeur m'a rassurée tout de suite. Et je dois dire que ce qu'il m'a confié m'a stupéfaite. J'ai pourtant vu bien des choses dans mon métier !

On ne saurait croire quelles sont les personnes qui achètent de telles maisons, sans qu'on le sache et pour faire un bon placement qui rapporte de gros intérêts, de 15 à 30 p. 100. Il me cite des personnes des situations les plus inattendues et les plus honorables, le patron d'un grand restaurant très coté, le directeur d'une grosse agence d'affaires jouissant de la meilleure réputation, un ingénieur, un médecin connu, etc... Il ne me dit pas les noms bien entendu.

Je suis effarée :  
— Eh quoi ! dis-je, ces personnalités honorables se mettent en relations avec des gérants de lupanar ?

— Mais non, m'explique le directeur de l'agence. Les gérants ne les connaissent pas. Ils ne savent même pas quels sont leurs propriétaires. Ils n'ont affaire eux-mêmes qu'à un intermédiaire qui s'occupe de contrôler ce gérant et de faire rentrer les fermages.

— Mais ce contrôleur, comme vous dites, ce super-gérant, où le trouver ?

— C'est moi, dit avec simplicité le directeur de l'agence. Je prélève un pourcentage modeste, dix pour cent, et je garantis le paiement.

Il m'explique que le choix d'un gérant est délicat, car celui-ci doit savoir se faire obéir et respecter des femmes. Il doit être marié légalement à une femme sérieuse qui est la directrice officielle. Et être honnête pour le paiement de ses fermages. Il m'a si bien convaincue et il a si bien réputation d'honnêteté (qui lui est plus nécessaire qu'à aucun autre puisque c'est la seule garantie de l'acheteur) que je fais l'affaire. Je possède donc deux maisons closes, l'une dans le Nord, l'autre dans le Centre de la France. Et je n'y mettrai jamais les pieds. Je ne les connaîtrai jamais. Ni les gérants non plus, qui me resteront ignorés. Dois-je rougir de ce revenu ? Henri ne dit rien. Je redoute de lui causer quelque peine, quelque confusion, quelque honte...

Nous devons nous marier bientôt. La date est approximativement fixée. La cérémonie

(Suite page 15.)

BERTHE C...



# PETIT MARTYR

M. JARSALÉ se souviendra sans doute jusqu'à la fin de ses jours de la curieuse et tragique façon dont il inaugura l'année 1936.

Journalier à Antony, M. Pierre Jarsalé, malgré ses soixante-dix ans, est resté un marcheur infatigable. Aussi est-ce à pied que, tous les dimanches et jours fériés, il se rend chez sa fille qui demeure à Villeneuve-Saint-Georges par la route nationale n° 186 qui va de Choisy-le-Roi à Versailles...

C'était le mercredi 1<sup>er</sup> janvier. Six heures trente du matin.

M. Pierre Jarsalé était arrivé à la hauteur du cimetière de Fresnes lorsqu'il aperçut sur le sol un morceau d'étoffe bleue. Il le ramassa et constata qu'il s'agissait d'une pèlerine d'enfant marquée d'une étiquette portant l'indication : « Plouhinec, n° 179 ».

Il la mit sur son bras dans l'intention de la déposer à la plus proche gendarmerie et reprit sa marche.

Or, il était arrivé à quatre-vingt mètres environ des quelques maisons qui se dressent au carrefour de la Belle-Épine, croisement des routes de Fontainebleau et de Choisy-le-Roi lorsque, voulant satisfaire un léger besoin, il traversa le fossé bordant le chemin.

Alors, brusquement, il se trouva devant l'horrible découverte qu'il ne réalisa pas tout d'abord.

Derrière un tas de pierres, au milieu d'un monceau d'immondices, gisait quelque chose de rose, qui ressemblait à une poupée.

« Ah ! ça, murmura-t-il, c'est aujourd'hui le jour des trouvaillés. »

Il se pencha et puis, brusquement, recula. Ce qu'il avait pris pour un jouet était le cadavre nu d'un petit garçon !

Affolé, M. Jarsalé courut à la gendarmerie de la Belle-Épine où, d'une voix entrecoupée par l'émotion, il fit le récit de ce qu'il venait de voir.

Le maréchal des logis chef Bigot se rendit sur les lieux, quelque peu sceptique. Un lendemain de réveil, n'est-ce pas ?... Mais le vieillard avait dit vrai, un enfant mort gisait là, dans le fossé.

Pauvre petit ! Il pouvait avoir six ou sept ans si l'on en jugeait par sa taille. Il était nu, mais un pull-over déchiré enserrait son cou. Sur son visage se voyaient de nombreuses traces de coups et la blancheur du ventre attestait que la décomposition avait déjà commencé son œuvre implacable.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Prévenu par les soins du maréchal des logis chef, bientôt arrivaient à la Belle-Épine : M. Estorges, substitut du procureur de la République, M. Pages, juge d'instruction, M. Guillaume, commissaire divisionnaire à la Police judiciaire ; M. Lampré, commissaire à Choisy-le-Roi ; le capitaine de gendarmerie Doron, de la brigade de Sceaux ; l'inspecteur principal Piguet et l'inspecteur Richard, deux as de la « P. J. ».

Enfin l'éminent praticien qu'est le Dr Paul les rejoignit qui déclara, après un bref examen :

— Pas de signes suspects à première vue pouvant laisser supposer d'odieuses violences. Echymoses à la face, un coup terrible au côté droit. Echymoses également à la cuisse droite. Plusieurs « bleus » sur les jambes.

« Cet enfant doit être mort depuis cinq ou six jours, car il y a un début de macération au niveau des cuisses et des bras ; de plus, on note un enfoncement des globes oculaires. »

« Pas de strangulation, le pull-over n'a pas servi à cela. »

« Enfin l'état de « saponification » dans lequel se trouve la partie inférieure du cadavre prouve que celui-ci a séjourné longtemps dans un endroit très humide, voire même dans l'eau. »

Ces points acquis, les enquêteurs essayèrent de savoir quand et comment le petit corps avait été apporté là.

Quand ? Dans la nuit assurément, car différentes personnes étaient passées la veille au même endroit et n'avaient rien remarqué d'anormal. Comment ? Cela était impossible à établir, la pluie ayant effacé toute trace susceptible de fournir une indication à ce sujet.

L'enquête s'annonçait donc des plus difficiles puisque le seul élément que possédait les policiers était le cadavre lui-même.

Un cadavre nu, c'est-à-dire qu'on ne pouvait identifier comme on le fait habituellement, grâce à des vêtements.

Un cadavre sans nom...

Jamais peut-être, dans une affaire criminelle, tant de fausses pistes se succédèrent avec autant de rapidité. Nous allons les résumer, ne serait-ce que pour montrer une fois de plus — outre à quelle tâche ardue s'était attaqué M. Guillaume — combien l'erreur est humaine.

**Première piste :** celle du taxi abandonné. Un peu après la découverte du cadavre, un restaurateur installé route de Fontainebleau, non loin de la Belle-Épine, avertissait la maréchaussée qu'une voiture était abandonnée près de chez lui, dans un chemin qui longe une fabrique de chaussures. Toute la journée, un agent surveilla le véhicule, un vieux taxi transformé, cependant que des vérifications étaient faites à Paris.

Et, le soir, un ouvrier sortit de l'usine de chaussures et vint tout simplement prendre possession de la voiture, qui était la sienne !

**Deuxième piste :** celle de l'hôtelier de Choisy-le-Roi. Cet hôtelier, M. Ployaert, ainsi que sa femme et une deses locataires, reconnurent formellement sur les photographies publiées par la presse l'enfant d'un ancien pensionnaire qui brutalisait sans cesse, dirent-ils, le pauvre petit.

Conduits à la morgue, les trois témoins furent presque affirmatifs. On se mit donc aussitôt à la recherche des parents tortionnaires, peut-être même assassins. On les retrouva sans peine à Saint-Mars-la-Brière, dans la Sarthe. Le pseudo-martyr était avec eux, aussi bien portant que vous et nous !

**Troisième piste :** celle que l'on suivait depuis le début, celle de la pèlerine ramassée par M. Jarsalé devant le cimetière de Fresnes et marquée « Plouhinec, n° 179 ». Quarante-huit heures après, on apprenait qu'elle appartenait à un employé de l'assistance publique d'Antony, lequel la tenait d'un de ses collègues, nommé Plouhinec. Il l'avait perdue en roulant à motocyclette !

**Quatrième piste :** celle de l'Italienne demeurant dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, qui se rendit à la morgue et s'écria, à la vue du cadavre :

— C'est lui, je le reconnais, c'est Pippo, le fils d'une de mes compatriotes récemment sortie de prison.

Lorsque les inspecteurs se présentèrent au domicile de ladite compatriote, ils trouvèrent le petit Pippo qui mangeait une grosse tartine de beurre avant de partir pour l'école !

Nous ne citons que ces quatre pistes qui furent les principales, mais il y en eut beaucoup d'autres, de moindre importance. Notons seulement que quatre personnes reconnurent, dans le petit cadavre, des enfants qui étaient vivants...

Aussi est-ce sans trop de confiance que nous accueillîmes la « piste d'Orléans », cinq jours après la macabre découverte de la Belle-Épine, piste née de la façon suivante :

Le capitaine de gendarmerie Fromentin, d'Orléans, se souvint qu'il avait eu à s'occuper, il y a deux ans environ, de la disparition d'un enfant, le petit Serge Lévy, fils d'un nomade marchand de fleurs et acrobate, un certain Jules Lévy. Or ce dernier était parti d'Orléans en emmenant



Quelques instants après la découverte du petit cadavre, la gendarmerie était déjà sur les lieux. Près de la tête, le pull-over coupé en deux qui enveloppait le cou de la victime. (Rap.)

avec lui son autre fils, Henri, né en 1927, à Abbeville.

Et, depuis, nul ne savait ce qu'ils étaient devenus.

Or le petit mort de la Belle-Épine paraissait bien être l'enfant de nomades. Troublé par cette coïncidence, le capitaine Fromentin décida de tenter une expérience : il convoqua à son bureau quatre personnes bien placées pour avoir connu le jeune Henri Lévy et leur montra des photographies prises à la morgue de Paris et dans le champ tragique.

Aussitôt, ce fut un cri unanime.

— C'est lui !

Ceux qui avaient ainsi parlé étaient : M. Glesner, surveillant chef de la prison d'Orléans ; son épouse, surveillante chef à la section des femmes ; les époux Cassagrand, deux nomades, demeurant à Saint-Jean-la-Ruelle, près d'Orléans.

Et voici pourquoi ils pouvaient prétendre ne pas se tromper au sujet de l'identification. C'est d'ailleurs tout une histoire :

Il y a une dizaine d'années, le nommé Jules Lévy se mit en ménage avec la nommée Marie Lévy, appartenant, elle aussi, à une tribu de romanichels. Du faux ménage, deux enfants naquirent, deux garçons, que Lévy reconnut. Puis, un jour, la femme quitta son compagnon pour suivre un autre traîneur de routes, Joseph Coussandier, emmenant avec elle le jeune Henri.

Pour vol, Marie Lévy fut condamnée en 1933 à deux années de prison. Avant d'aller purger sa peine, elle recommanda son fils à Joseph Coussandier qui jura de ne pas s'en séparer.

Hélas ! le nomade avait compté sans la sévérité des lois françaises. Pour quelques maraudages, il fut lui-même, peu après, condamné à quatre mois de prison. Que faire de l'enfant ? Il décida de le confier à deux de ses amis, les époux Cassagrand.

— Je reviendrai le chercher dans quatre mois, leur dit-il en prenant congé.

Mais, un mois plus tard, les Cassagrand furent bien étonnés de voir un autre homme venir leur réclamer le garçonnet. C'était Jules Lévy qui, ayant retrouvé le refuge de son fils, venait en prendre possession. Tout d'abord Pierre-Jean Cassagrand refusa cette restitution, disant qu'il n'avait à discuter qu'avec Coussandier. L'intervention du garde-champêtre le fit céder et c'est alors que l'acrobate-marchand de fleurs s'en alla avec l'enfant.

Avant son départ d'Orléans, le petit Henri était allé plusieurs fois à la prison pour embrasser sa maman et c'est à ces occasions que M. et M<sup>me</sup> Glesner l'avaient vu.

On comprend, dès lors, par l'exposé que nous venons de faire, l'intérêt que présentait la reconnaissance du cadavre par ces quatre témoins, dont deux avaient eu l'enfant avec eux pendant un mois.

Il était seize heures trente lorsque, accompagnés de deux gendarmes, les époux Cassagrand et les époux Glesner firent leur entrée dans les locaux de l'Institut médico-légal. Après avoir examiné à nouveau les photographies du mort, ils furent conduits dans la salle où se trouvait le « n° 4 ».

Le « n° 4 », c'était l'enfant de la Belle-Épine.

Aussitôt arrivé devant lui, M. Cassagrand s'écria :

— C'est lui ! C'est bien lui !

Sa femme approuva :

— C'est vrai, c'est bien lui, je le reconnais.

— En êtes-vous certains ? demandâmes-nous.

Les deux époux, avec un parfait ensemble, répondirent :

— Absolument certains.

— Et vous, monsieur Glesner ?

Le surveillant chef de la prison d'Orléans n'hésita pas :

— Je crois bien que c'est lui, dit-il. Cependant, je ne l'ai pas vu assez souvent pour me montrer formel. Mais je ne crois pas me tromper.

M<sup>me</sup> Glesner fit une réponse analogue. On pouvait donc dire, dimanche dernier, à 17 heures, que la piste d'Orléans était la bonne.

Restait à chercher les mobiles du crime. De prime abord, d'ailleurs, on peut supposer que l'enfant est mort tout simplement des suites de mauvais traitements et que le ou les criminels, craignant des représailles justifiées, ont décidé de se débarrasser du cadavre sans faire constater le décès. Sans doute voulaient-ils l'enterrer, mais, dérangés dans leur besogne ou pris de peur, durèrent-ils abandonner le petit corps pantelant dans le premier endroit désert rencontré.

Les causes de la mort, le Dr Paul aurait pu les déterminer le jour même de la découverte du corps, mais, très sagement, le médecin légiste décida d'attendre une identification certaine avant de dépecer les chairs décomposées.

Quant à l'assassinat, on peut l'expliquer de la façon suivante :

Le petit Henri Lévy a assisté, autrefois, à l'assassinat de son jeune frère. Cela est presque certain, puisque c'est une confidence de l'enfant qui amena l'envoi des lettres anonymes signalant au capitaine Fromentin la mystérieuse disparition dont nous avons parlé plus haut.

En effet, Henri Lévy aurait dit à plusieurs personnes :

— Papa a tué mon petit frère, un soir, d'un coup de barre de fer. Puis il l'a jeté au fond d'un puits.

Mais on ne sait pas s'il voulait parler, en disant « papa », de Jules Lévy ou de Joseph Coussandier.

En tout cas, l'un ou l'autre des deux hommes, dans la crainte d'être un jour dénoncé par l'enfant, plus bavard à mesure qu'il grandissait, aurait décidé de le tuer, lui aussi.

Dans cette version, ce qui nous choque, c'est le fait qu'un criminel capable d'un tel forfait n'ait pas trouvé le moyen de faire disparaître à jamais le cadavre : les mares ne manquent pourtant point dans les bois des environs de Paris !

Et puis, tant de témoins se sont déjà trompés.

C'est pourquoi nous penchons pour l'hypothèse de l'enfant martyr.

L'enfant martyr ! Un pauvre gosse battu, à peine nourri, grelottant de froid et qui meurt, par une nuit de Noël, d'avoir été trop maltraité.

Alors les tortionnaires sont affolés. Que faire ? Que dire ? Ils commencent par cacher le corps dans leur cave (traces d'humidité), mais, à mesure que les jours passent, une odeur nauséabonde s'en dégage. Il faut absolument prendre une décision. On décide alors d'emmener le corps. Et les voilà partis, avec leur lugubre fardeau, en voiture vraisemblablement. Ils cherchent longtemps, longtemps, un endroit propice, un trou où le jeter. Mais le jour se lève déjà des cyclopes passent sur la route. Et puis, voilà des maisons. Halte là ! La gendarmerie est proche. Il ne faut pas aller plus loin.

C'est pourquoi, peu de temps après, M. Jarsalé commence si tragiquement son année.

Mais il nous semble que les enfants martyrs sont de plus en plus nombreux depuis l'année dernière. Et que les jurés ne sont guère sévères pour les parents indignes.

S'il faut un châtement exemplaire, voire la peine capitale pour épouvanter les tortionnaires d'enfants, la mort du petit martyr de la Belle-Épine, n'aura peut-être pas été inutile.

GÉO GUASCO.



M. et M<sup>me</sup> Cassagrand qui croient avoir reconnu l'enfant sont interviewés par les journalistes à la caserne des Minimes. (M. P. P.)

# L'Homme traqué N° 1



Le colonel Charles Lindbergh, tenant son fils dans ses bras, descend du paquebot American Importer à Liverpool. A gauche, M<sup>me</sup> Lindbergh. (K.)

## LIVERPOOL

(De notre envoyé spécial.)

Le monde est trop petit pour le *flying man*, autrement dit pour « l'homme volant ».

Et, cependant, on a coupé les ailes à Lindbergh qui le premier, seul, traversa, plein d'audace, la grande mare aux harengs. Non, ce ne sont point les progrès de l'aviation qui lui font trouver le monde trop petit, non, c'est la hantise, la peur, la crainte.

Lindbergh est devenu l'homme traqué n° 1. Il ne sait plus où se réfugier. Il traverse maintenant l'Atlantique à bord d'un petit cargo... Il fuit... Il cherche en vain à cacher son désarroi. Il ne sait plus ce qu'est la confiance, ce qu'est le repos; il ne sait plus rien... et il erre de par la vaste terre avec l'espoir de trouver une sécurité à laquelle il ne croit plus.

Je ne veux pas ici rappeler le drame qui coûta la vie au bébé Lindbergh. Les principaux détails de ce tragique enlèvement sont encore présents à toutes les mémoires.

Une nuit, l'enfant disparaît de la villa de ses parents. Une échelle est retrouvée le long du mur de la maison à côté de la fenêtre de la nursery.

Affolement, désespoir, enquête. Vaines tractations avec les *kidnappers*. La nurse se suicide. Lindbergh verse à plusieurs reprises d'importantes rançons, mais l'enfant ne lui est pas rendu. Le temps passe. Les informations fantaisistes lui font vivre les alternatives d'un fugace espoir suivi de près d'un accablement plus grand. Un jour, un petit cadavre est découvert non loin de la villa, on imagine que ce sont là les restes du malheureux bébé.

Des années passent encore. Hauptmann est arrêté. Il est accusé du rapt. Il nie. A sa charge, deux faits principaux : on a retrouvé chez lui des billets de banque de la rançon et les experts affirment que l'échelle a été construite chez lui. Après une étude minutieuse, ils assurent que les bois et les clous de l'échelle sont absolument semblables au bois et aux clous trouvés chez Hauptmann.

Le procès de Flemington. L'Amérique entière halète. Lindbergh est présent à toutes les audiences. Hauptmann est condamné à mort.

Tout est tenté par ceux qui croient en l'innocence de Hauptmann pour lui éviter le supplice de la chaise électrique.

La condamnation reste définitive. L'exécution est fixée au quatorze janvier.

Ce rappel incessant des heures douloureuses du rapt achève de rompre les nerfs de Lindbergh et de sa femme. Maintenant ils veillent avec une manière d'horrible crainte sur le chevet de leur second enfant, le petit John. Il a pour l'heure trois ans.

C'est un beau petit gosse à la bobine charmante, mais son regard est sévère. Il est vrai qu'il n'a jamais lu beaucoup de joie et de sourires dans les yeux de sa maman.

Et les craintes de ses parents ne sont point qu'illusoire. Les lettres anonymes, les menaces, les mystérieux messages, les avertissements pleuvent :

« Si Hauptmann n'est pas sauvé, le petit John disparaîtra ! »

Chaque jour, les menaces se multiplient se précisent.

Lindbergh réclame de la police une surveillance efficace de tous les instants. Cela n'empêche pas les amis de Hauptmann de montrer qu'ils n'ont peur de rien et qu'ils sont prêts à tout.

A plusieurs reprises, ils coïncident, en signe d'avertissement, l'auto où se promène le petit John.

On ne vit plus dans la famille Lindbergh ! On tremble !

La vie est impossible, elle devient la plus atroce des obsessions. On guette les gestes de chacun. Les domestiques paraissent suspects. Le moindre bruit entraîne des sueurs froides. Chaque aliment de l'enfant ne cache-t-il pas un poison !

La folie est à la porte de cette famille.

Figurez-vous déjà par quelles transes sont passées les familles Marescot et Malméjac ! Imaginez qu'elles durent depuis des années et que soudain des menaces pèsent à nouveau sur la tête d'un de leur second enfant !

M<sup>me</sup> Lindbergh est malade, lui n'en peut plus. L'épreuve est trop dure de sentir que l'existence n'est plus qu'un cauchemar sans fin.

Les amis sont délaissés. Les caractères s'aigrissent. Les soupçons pèsent sur tous. La police n'est bonne à rien... L'isolement le plus complet apparaît comme un havre de bonheur.

— Partons ! Partons loin, dit un jour Lindbergh.

Ainsi fut un jour décidée la fuite en Egypte.

— Quittons tout... Fuyons... Et le plan fut conçu comme un plan d'évasion.

Les passeports furent réclamés et délivrés dans le plus grand mystère. Les tractations avec l'United Stater Line furent traitées directement avec le directeur de la compagnie.

Il convenait que personne ne sache rien... Ah ! cette dernière nuit sur le sol d'Amérique ! Le danger allait-il apparaître au dernier instant ?

Comme le petit John est veillé ce soir-là ! Enfin l'American Importer est prêt. A bord il n'y aura que l'équipage, un détective, puis Lindbergh, sa femme et leur enfant.

Pas d'amis, pas de domestiques... rien, personne, les ponts sont coupés avec le reste du monde... Enfin ils vont respirer.

Le soir, le navire lève l'ancre subrepticement. New-York brille de ses millions de feux. L'Importer glisse sur les eaux noires.

Des larmes et des baisers couvrent les joues du petit John.

— Adieu, terre de la liberté !

Deux jours en mer, de l'existence morne et monotone d'un cargo sans joie, oui mais quel calme retrouvé. Quelle détente !

Personne ne sait rien... Puis le sans-filiste du bord arrive un peu pâle... C'en est fait, le secret n'est plus un secret.

Le monde entier sait que Lindbergh fuit et est à bord.

Les câbles de toutes natures, de toutes sortes ne cessent d'assaillir le navire. Tous sont refusés.

— Inconnu à bord, est-il répondu à tous les messages adressés à Lindbergh...

Mais l'armistice calmant a été de courte durée. Désormais, le danger peut réapparaître. La fin de la traversée s'achève, alors que sont nées, à nouveau, l'obsession et la crainte.

Cela dans le cœur d'un père et d'une mère peut atteindre à l'extrême énerve-ment, à l'extrême affolement.

Bientôt l'Importer entre dans les eaux anglaises. Les appréhensions sont plus cruelles. Quelle sera la réception à terre ? Dès le premier pas, ne parviendra-t-il pas une nouvelle menace ?

A bord, on ne sait que décider.

Ne plus aborder à Liverpool puisque le secret est dévoilé ?

Faire escale à Queenstown, Belfast ou Glasgow ?

Oui, mais, dans ces ports, l'alerte doit être donnée !

Débarquer sur un coin isolé de la côte ? N'est-ce point, en cas de danger, être loin de tout secours ?

Le mieux serait encore de changer de bateau en pleine mer, mais l'opération est hasardeuse, si ce n'est impossible. La mer est grosse et un brouillard opaque bouche la vue à dix mètres...

Le dimanche, à 6 h. 50 du soir, l'American Importer passe au large de Queenstown. Il ne sera à quai à Liverpool que le mardi à midi et demi alors qu'il ne lui faut d'ordinaire que douze heures pour parcourir la distance entre ces deux villes... Du dimanche au mardi, règne l'hésitation.

Enfin, on décide. Mieux vaut encore suivre le plan prévu... On verra après... et voguons vers Liverpool !

A Liverpool, c'est la fièvre des grands jours. Depuis quarante-huit heures, une centaine de journalistes assiègent les docks.

Tous les correspondants locaux des journaux anglais sont alertés tout au long de la côte, aussi bien en Irlande qu'en Angleterre, aussi bien le long du Pays de Galles qu'en Ecosse.

Au moindre coup de téléphone par bateau, avion ou auto, les journalistes se rendront au point de débarquement.

Des nuits blanches dans la boue des docks... de fausses nouvelles... l'impossibilité de rien savoir... et enfin le bateau dont on ignorait tout, caché qu'il était dans les brumes.

Certes, s'il avait su, il aurait été aisé à Lindbergh de dépister la presse... mais il en a été autrement.

Le matin du mardi, l'American Importer est apparu au bout de la jetée. Il était fantomatique... ouaté par un brouillard épais qui estompait ses formes.

Deux heures plus tard, il était à quai.

A l'intérieur, les Lindbergh eux-mêmes avaient bouclé les valises. Ils regardaient par un hublot la foule curieuse, amassée...

Cette foule qui leur rappelait leur triste célébrité !

Ils ne se montraient pas... ils voulaient attendre, mais ils devinèrent vite que les reporters ne se décourageraient pas pour si peu.

— Il faut y aller, fit le célèbre aviateur... Il pleuvait, le ciel traînait de la mélancolie dans ses nuages.

Ils n'étaient pas sur la passerelle que déjà des applaudissements crépitaient.

Accueil chaleureux, sincère... Des dockers criaient :

— Hello ! Lindy... Welcome !... Une minute, ce fut comme un rayon de soleil...

En mettant le pied sur le sol britannique, Lindbergh souriait.

Le gosse menacé, le petit John était perdu au cou de son père.

Une minute de soulagement... l'impression était soudain qu'une famille apeurée allait enfin retrouver le calme dans l'exil... Cela fait chaud au cœur. Et tout à coup rassuré, tout à coup inquiet et heureux de cette simple réception, Lindbergh, dans l'auto prête à démarrer, dit :

— Ne fuyons plus... Allons posément, tranquillement à l'hôtel...

## LE DRAME DE NICE S'ÉCLAIRE

UNE quinquagénaire encore coquette, retirée à Nice, fait la rencontre d'un gigolo archidouteux. Elle l'aime... Ainsi M<sup>me</sup> Arbel devient-elle la maîtresse — la maîtresse payante — de Robert Egender.

Nous avons dit précédemment comment M<sup>me</sup> Arbel disparut. Dans son appartement qui avait été fouillé, une cordelette, des traces de sang. Il n'en fallait pas plus pour alerter la police.

Robert Egender, un « dur » déjà, niait et souriait. Mais l'on sut qu'un jour une lourde, très lourde malle avait été descendue par lui, assisté d'un complice, de l'appartement de la disparue. Puis chargée sur un taxi.

Sur ce, — la sombre affaire a tout d'une pièce d'horreur bien réglée, — on découvre une autre maîtresse du jeune « barbeau ». C'est une pauvre fille, prostituée sans gloire, Thérèse Buttajoghi. Celle-ci, pressée de questions, révèle ce que son amant dut avouer au cours d'une beuverie. « La malle a été expédiée au domicile de la mère d'Egender, à Viviers (Ardèche). Le cadavre de M<sup>me</sup> Arbel, tiré de la malle, est enfoui dans le jardin, sous un figuier. »

Aussitôt, grand déploiement de police, d'enquêteurs, de journalistes, de terrassiers. On fouille longtemps sans résultat. Puis, sur de nouvelles précisions, les recherches aboutissent.

Pas de cadavre, pas de malle... Mais, enfoui, sous terre, un drap sanglant, une tache d'oreiller maculée de taches. Et l'odeur nauséabonde caractéristique de la décomposition.

Un cadavre fut plié dans ce drap, sa tête reposa sur l'oreiller, où l'on note la présence de cheveux blonds.

Sous les yeux de la vieille mère horrifiée

Le cauchemar ne prenait-il pas fin ? Mieux valait matérialiser ce miracle par des gestes qui prouvaient qu'on appréciait cet agréable changement d'atmosphère.

— A l'Adelphi Hotel !... Et le taxi roula...

L'hôtel. Lindbergh, avec son enfant, traverse le hall...

Les clients s'étonnent et se réjouissent : — Voilà l'homme traqué ! Voilà le mystérieux voyage... mais Lindbergh ne se cache pas !

Et la meute des journalistes qui logeait aussi à l'hôtel se réjouissait :

— Nous le verrons sûrement !...

C'était trop beau. Cela se passait le 31 janvier 1935. L'année finissait bien.

La suivante devait commencer mal. Mais revenons à ces quelques moments de répit dans la course à la sécurité.

La famille Lindbergh, en compagnie de deux amis, M. Gregory et M. Davies, déjeuner dans leur appartement de l'hôtel. John a un appétit fou. Il dévore une côtelette de taille...

L'après-midi, les journalistes s'entre-tiennent avec M. Gregory... très amicalement.

L'ambiance est à l'optimisme...

Le soir du réveillon de la Saint-Silvestre, Lindbergh ne sort pas et ne réveillonne pas, mais cela s'explique par la fatigue du voyage.

Premier janvier. Jour de l'an. *Happy new year !*

La bonne humeur est peinte sur tous les visages.

Lindbergh doit descendre, assure-t-on, dans les salons de l'hôtel.

L'heure est sonnée. M. Gregory apparaît. Ce n'est plus le même homme que la veille :

— Vous ne verrez pas Lindbergh, déclare-t-il, il se refuse à toute interview...

Le décor a changé en l'espace d'un éclair.

Lindbergh, désormais, ne quittera plus sa chambre. Il refusera impitoyablement visites, lettres, télégrammes, communications téléphoniques. Il est aussi isolé dans sa chambre que voici deux jours à bord de l'American Importer.

Des détectives font leur apparition dans les couloirs de l'hôtel.

Lorsqu'on sort dans la rue, face aux fenêtres de l'appartement de Lindbergh, on aperçoit celui-ci tourner en rond dans sa chambre, tel un homme en cage. Contre la vitre, le nez écrasé, le petit John contemple la circulation... Il y a dehors de petits enfants qui jouent et pour qui la vie est serène !...

A la vérité, dans le premier courrier, se trouvait un message menaçant...

Deux jours plus tard, par la porte de service, Lindbergh, sa femme et l'enfant disparaissent. Une auto les attend. Des plans sont combinés. L'auto met un jour et demi à atteindre Cardiff. Que de tours et de détours !

Cardiff ne représente encore qu'une simple étape sur la route si longue de l'exil. A Cardiff viendront rejoindre M<sup>me</sup> Morrow et sa fille Constance, belle-mère et sœur de M<sup>me</sup> Lindbergh qui, elles aussi, furent les menaces des bandits américains.

Une famille nomade...

La terre est trop petite lorsqu'un père veut sauver son enfant des griffes des gangsters...

PHILIPPE ARTOIS.

et sans doute complice, le jardin de Viviers a suffisamment livré son secret. Robert Egender est coupable...



La fille Thérèse Buttajoghi, type achevé de la malheureuse condamnée à perpétuité aux maisons de tolérance, a « donné » son amant Egender. C'est par elle que l'on sut que M<sup>me</sup> Arbel, étranglée, avait été transportée dans une malle chez la mère d'Egender, dans l'Ardèche, et enterrée dans le potager. Ci-dessus : la dénonciatrice. (K.)

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### Surprise désagréable.

Le sieur Jacques X..., licencié en droit issu d'une très bonne famille de commerçants ruinés, mais honnêtes, après avoir essayé de se faire une situation dans la cléricature, puis dans l'épicerie en gros, dut se résoudre au plus fort de la crise économique à « tartiner », pour ne pas mourir de faim, des petits romans du genre ultragauclois. Ces œuvrettes connurent bientôt un certain succès. Jacques affina son style, produisit des livres plus osés encore et mieux écrits, — spécialité qui lui ouvrit les portes d'une maison belge dont la clientèle exige avec le texte des illustrations affriolantes.

En quelques mois le littérateur en marge put amasser de quoi faire figure d'auteur arrivé. Il vécut en bon bourgeois, se donna du bon temps, se fit des relations, enfin trouva la vie belle. Nul ne doit se comporter plus sagement dans la société qu'un monsieur dont les ressources sont sujettes à caution.

Jacques X... ne manqua pas d'observer cette règle.

Mais, pour y avoir manqué un jour, tout à fait par inadvertance, à moins que ce ne soit poussé par le désir, et la crainte — ces forces irrésistibles — le pauvre garçon comparait devant le tribunal, fort penaud, bien vexé et en proie à une inquiétude des plus compréhensibles.

Le président lui donne un aperçu rapide de ses torts :

— Vous avez menacé d'un revolver la plaignante, M<sup>me</sup> M..., en accompagnant ce geste de coups de pieds violents qui lui ont causé des blessures sérieuses. Qu'avez-vous à répondre ?

Et, comme l'inculpé demeure silencieux : — Évidemment, l'enquête a révélé quelques faits assez troublants. Le ministère public n'a pas cru devoir les retenir, étant donné que vos « complices » demeurent à l'étranger et qu'il n'existe en somme aucune preuve décisive. Voyons, ayez au moins le courage de vous exprimer. Vous n'êtes pas un mauvais garçon, votre casier judiciaire est intact. La justice ne vous sera pas sévère plus qu'il ne faut... Et puis, si vous aviez quelques raisons de vous montrer ainsi intraitable, vous perdrez à ne pas en faire état.

Mis ainsi en confiance, poussé également aux aveux complets par son défenseur, le jeune écrivain ne tarde pas à se reprendre :

— Eh bien, je vais tout dire, monsieur le président, s'écrie-t-il enfin. Sans doute, ce n'est pas très agréable à avouer, mais je ne puis m'en dispenser. Voilà, le 11 juillet dernier, passant sur le boulevard Haussmann, vers cinq heures de l'après-midi, je remarquai devant moi une femme à la tournure agréable... C'est Madame qui est là.

« J'avais du temps à perdre... Je veux dire quelques heures de loisir... Je décidai de suivre cette personne et de l'aborder pour... lui offrir quelque chose dans un café ! Or, non seulement je ne trouvai pas dans la dame une farouche vertu, mais bien une de ces femmes qui font métier,

sous une apparence assez comme il faut, de leurs charmes.

— Parole peut-être un peu dure... Enfin ! Malgré cette restriction du président, la plaignante n'a qu'à peine sourcillé. Jacques X..., plus ému qu'elle infiniment, poursuit un peu gêné :

— J'exprime ce que je crus comprendre dès que la conversation fut engagée. Madame me parla de la dureté des temps, de la difficulté qu'on a à joindre les deux bouts... C'était explicite, néanmoins, cela ne me fit pas reculer, j'acceptai de la suivre chez elle, rue de Provence, dans un appartement coquet, mais trop vigoureusement éclairé, à mon sens, puis je la quittai après lui avoir laissé cinquante francs.

« Un mois après cette rencontre, hélas, reprend l'inculpé, je devais connaître la plus désagréable des surprises. Un de mes confrères... »

— Nous ne demanderons pas son nom, rassurez-vous... »

— J'en sais un gré infini au tribunal. Un de mes confrères, dis-je, me mit sous les yeux sept photographies très, très suggestives, représentant un couple en train de se livrer à des ébats auxquels la nature invite, mais dont la morale ne saurait recommander le spectacle... Or l'un des partenaires de ces agapes voluptueuses, c'était moi. (Sensation dans la salle.) Mon... collègue me dit qu'il tenait ces épreuves d'une dame Z..., demeurant rue de Provence, qu'il s'y fournissait régulièrement pour les illustrations de ses œuvres... »

« Après avoir demandé à mon collègue de me revendre ces épreuves, ce qu'il fit sans hésiter, je me rendis chez la dame Z..., ma conquête d'une heure, et je la priai sans colère de me remettre les clichés compromettants.

« Elle commença par me jurer qu'elle ne les avait plus. Elle me jura aussi qu'elle avait fait tirer ces photos par une amie dissimulée derrière une tapisserie et, à l'aide d'un appareil perfectionné.

« Ainsi s'expliquaient les éclairages excessifs, indispensables malgré tout à la bonne réussite des photographies. Mais toutes ces affirmations m'avaient laissé incrédule. J'insistai, je m'énervai, je finis par me mettre en colère, et c'est au plus fort de cet état que, hors de tout contrôle, je menaçai la dame d'un pistolet que j'avais emporté sans trop savoir quel usage j'en ferais. Les cris, les appels de ma « victime » qui s'était jetée sur moi firent le reste. Comme un sauvage, je l'avoue encore, je lui lançai des coups de pieds, et, si ma chaussure à forte semelle toucha un des points les plus sensibles de mon adversaire, en très léger costume d'intérieur, je puis affirmer que ce fut tout à fait par accident... »

— C'est parce que je crus que Monsieur allait m'achever sur place, dira ensuite la plaignante, que j'amplifiai mes clamours au point d'alerter la concierge. Plus que tout autre, j'aurais préféré que cette affaire s'arrangeât. J'ai d'ailleurs remis au juge d'instruction les fameux clichés. Une bêtise, une fantaisie de femme... Je n'en ai jamais fait commerce régulier... Et la preuve, c'est

que j'entre pour la première fois dans une salle de justice.

Après une courte plaidoirie du défenseur de Jacques X..., le tribunal a condamné le photographié-malgré-lui à un mois de prison, avec application de la loi d'indulgence.

J. C.

### L'homme au harem.

Justice de paix du XIV<sup>e</sup> arrondissement ; un homme d'une cinquantaine d'années, l'air digne, voire solennel, haute taille, cheveux lustrés à peine grisonnants, barbe à la François I<sup>er</sup>, yeux orientaux, poursuit en 1 000 francs de dommages-intérêts chacune, trois jeunes femmes qui se défendent énergiquement de lui devoir quelque chose :

PREMIÈRE JEUNE FEMME, indignée. — Comment ! ce monsieur nous réclame de l'argent ? C'est une honte !

DEUXIÈME JEUNE FEMME, encore plus indignée. — Après ce qu'il nous a fait, il veut encore être payé ? c'est une infamie !

TROISIÈME JEUNE FEMME, super-indignée. — Moi, un homme comme ça, je l'appelle un...

Ici, le nom d'un poisson acanthoptère aux vives couleurs que le juge de paix arrête au vol par ces mots :

— Madame, pas d'injures ; vous êtes venues pour vous expliquer, faites-le en ménageant vos expressions... D'abord, monsieur, votre assignation expose que vous réclamez des dommages-intérêts à ces dames, mais elle ne dit pas pour quelle raison. Veuillez nous donner cette raison.

LE DEMANDEUR, piteux, contrit et sincère. — Elles m'ont battu.

Un immense éclat de rire accueille cette déclaration : on imagine ce grand diable corrigé par ces femmes, toutes trois de petit format... deux brunes et nerveuses, la troisième blonde, ronde et nonchalante. Sans se préoccuper de l'hilarité générale, il répète :

— Oui, elles m'ont battu.

LE JUGE DE PAIX. — Pourquoi ?

PREMIÈRE JEUNE FEMME. — Parce qu'il nous a trompées.

LE JUGE DE PAIX. — Qui nous ?

DEUXIÈME JEUNE FEMME, désignant la première, puis la troisième. — Elle et moi avec elle !

TROISIÈME JEUNE FEMME. — Et Dieu sait les promesses qu'il m'avait faites ! Ecoutez la dernière lettre qu'il m'a écrite : « Petite chérie adorée, tu viens à peine de me quitter et j'ai encore sur les lèvres le goût de ton corps, de ta peau. J'entends encore monter dans la chambre close le rythme de tes râles de joie et de reconnaissance... Je te vois encore nue et frêle comme une statuette de Saxe avec des taches d'ambre aux seins et d'or... »

LE JUGE DE PAIX, plein de pudeur. — Assez, de telles lectures ne doivent pas être faites dans une enceinte de justice.

LES DEUX AUTRES JEUNES FEMMES. — D'autant plus que nous avons reçu des lettres semblables... mais ce monsieur est un sale individu qui nous disait à toutes la même chose.

TROISIÈME JEUNE FEMME, avec regret. — Chacune de nous croyait avoir trouvé l'amour.

DEUXIÈME JEUNE FEMME. — Et nous n'avions trouvé qu'un homme qui collectionne les femmes.

PREMIÈRE JEUNE FEMME, satisfaite des deux défritions. — Voilà...

LE DEMANDEUR. — Eh bien, et après ? J'aime à voir plusieurs femmes, c'est vrai, j'admire les musulmans et leur harem...

UNE VOIX, dans le fond de la salle. — Ça, c'est vrai qu'il avait un vrai harem !

LE JUGE DE PAIX. — Qui êtes-vous, madame ?

LA PROPRIÉTAIRE DE LA VOIX. — La concierge de l'immeuble où monsieur a son « amour » qu'il dit, son « couchoir » que moi, je dis !

Et la brave femme, s'appuyant dignement sur un vaste parapluie comme Louis XIV sur sa canne, d'expliquer :

— Je suis, du reste, témoin, eh bien ! parole d'honnête femme, les trois petites dames ont ben fait de le corriger ; ce n'est pas un homme ; c'est une machine à plaisir (sic). Je connaissais les deux petites dames, c'étaient les

« attirées » (resic), elles ne s'ignoraient pas non plus, j'ai idée qu'ils faisaient « ça » comme qui dirait à trois...

PREMIÈRE JEUNE FEMME, indignée. — Oh, quelle infamie !

DEUXIÈME JEUNE FEMME, indignée. — Oh, quelle honte !

Le demandeur sourit dans sa barbe, son visage plus François I<sup>er</sup> que jamais s'éclaira d'un rictus ironique, lui seul ne contredit pas la dame du balai.

TROISIÈME JEUNE FEMME. — Un jour, le hasard m'a mise en présence de ces dames, nous avons appris que monsieur avait au moins huit maîtresses, un harem, quoi ! et nous avons décidé de le punir : nous sommes arrivées chez lui et, fermant la porte à clé, nous l'avons, je le reconnais, quelque peu malmené.

LE DEMANDEUR. — L'une d'elles a même voulu me mordre... enfin... vous comprenez !

PREMIÈRE JEUNE FEMME. — Oui, cela l'aurait empêché durant quelque temps de... de... enfin... vous comprenez...

LE JUGE DE PAIX, vivement. — Oui... oui... nous comprenons... Enfin, mesdames, si toutes les femmes trompées se mettaient à malmenier les hommes, où irions-nous, je vous le demande, où irions-nous ?

Et, sans doute par solidarité masculine, il condamne chaque dame à 200 francs de dommages-intérêts vis-à-vis de l'homme au harem qui s'en va, satisfait, vers... une jeune femme.

Elle se suspend amoureusement à son bras... Espérons qu'elle ne voudra pas le mordre... un jour prochain.

DIDIER-RENAUD.

### Mœurs de la zone.

Jules Désiré Louis, condamné à quatre mois de prison par défaut pour outrage aux mœurs, comparait devant le Tribunal correctionnel, sur opposition et librement.

Vêtu d'un vêtement si crasseux qu'on ne saurait discerner s'il est en toile ou en vieux cuir, coiffé d'une casquette grasse, la chevelure luisante et de teinte indéfinissable, la barbe garnie de quelques détritons, il dégage, dès qu'il remue, une odeur si écœurante que les avocats s'empresment de reculer.

— Voyons, Louis, marmonne le président, vous êtes marié, vous exercez la profession de chiffonnier et vous demeurez sur la zone, porte de Saint-Ouen. Les renseignements que l'on a sur vous ne sont pas fameux. Déjà condamné deux fois : la première pour coups et blessures à agents ; la seconde pour attentat à la pudeur... Vous êtes donc récidiviste... et je ne compte pas quatre contraventions pour ivresse...

« Vous êtes présentement devant la justice pour répondre du délit d'outrage aux mœurs commis par vous, le 28 août 1933, à quelques mètres de la maisonnette où vous demeurez.

« Ce jour-là, à la fin de l'après-midi, dit le rapport, après avoir fait un abus excessif des liquides alcoolisés, vous reveniez en assez mauvais équilibre à votre domicile quand vous fîtes la rencontre de deux enfants, une fillette et un garçon, la première âgée de treize ans et le second de quinze. Vous les avez interpellés, et vous leur avez offert quelques pièces de monnaie, pour qu'ils se livrent devant vous à des exercices auxquels ils avaient déjà pensé, si j'en crois les dires recueillis dans leur entourage, mais qu'il ne vous convenait pas de susciter, encore moins de présider... »

Le jeune couple, tenté par les quarante sous du père Louis, ne fit pas grande opposition à ses désirs. Emmenés par le chiffonnier, le gamin et la gamine s'installèrent sur une pile de vieux sacs, puis commencèrent à opérer pour la plus grande délectation du « voyeur », qui leur donnait des conseils.

Des badauds ne tardèrent pas à venir prendre leur part de cette petite séance. Heureusement, il s'en trouva un, parmi eux, pour avertir la police :

— Je pense que vous reconnaissez les faits, conclut le président à l'adresse de l'inculpé.

Mais celui-ci hoche la tête longuement avant de se décider à répondre.

— Y a pas à chiquer, grogne-t-il enfin, c'est tout ce qu'il y a de bien jacté, m'sieur le juge. Vous s'avez p'l'être ben pas trop dur pour mécolle, vu que j'ne suis ni un faisandier ni un butteur. J'ai jamais cherché d'vanne à un flic...

Il faudra un interprète pour parvenir à comprendre le langage du vieux biffin.

A soixante-dix ans, on a droit à des circonstances atténuantes. Le jugement de défaut condamnant le père Louis à quatre mois est donc infirmé et la peine réduite de 50 p. 100.

— Gy ! J'avais fêter ça en me jetant un glasse ! s'écrie triomphalement le vieux en quittant la salle.

J. C.

## EXERCICES PRATIQUES



Quels que soient le temps et les intempéries, les inspecteurs de la police américaine s'exercent régulièrement plusieurs fois par semaine au tir au revolver. Ils sont renommés d'ailleurs pour leur adresse, ce qui ne laisse pas de leur être fort utile au cours de leurs périlleuses missions contre les criminels. (M. P.)

Direction - Administration - Rédaction  
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)  
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

# LA GUERRE DES ESPIONS

(Suite de la page 9.)

moi, en rabattant d'un coup de pied la porte écaillée.

Le gabier a signalé un navire suspect qui s'essouffle à nous suivre depuis une heure, reprend-il. Parait qu'il s'agit d'un aviso italien. Peut-être veut-il nous souhaiter la bienvenue... Dans ce cas, nous serions des mufles si nous ne lui rendions pas ses politesses. Hâtez-vous, *old chap* ; il ne manque plus que vous sur le pont.

Je me dresse. Aussitôt un coup de roulis me jette contre la paroi. Diable ! on dirait que la mer veut tenir sa partie dans le concert qui se prépare.

De fait, le vent exhale sa fureur ; des paquets d'eau fouettent les flancs du faux *Pollenzo*.

Arc-bouté, je lutte pour gagner la passerelle.

Flanqué d'Otto Kipperburger et du second, Kourbassov s'y tient immobile, une main nouée à la rambarde, l'autre crispée aux jumelles. Il observe avec soin la surface des flots. Quelque part, loin à bâbord arrière, un point blanc qui grossit, mais insensiblement. Il est évident que le bâtiment qui nous chasse, éprouve lui-même des difficultés à creuser son sillon dans ce bouillonnement de lames épaisses et dures.

La gravité de l'heure pose un bâillon sur les lèvres de mes compagnons.

Enfin, sur un signe de Grégory, le sifflet du second déchire l'air. Pour se défendre, il faut être paré.

— A vos postes de manœuvre !

Le *Schwarz-Gelb*, pardon ! le *Pollenzo* s'accorde cinq minutes pour faire sa toilette.

Bravant le vent qui siffle dans les drisses, les hommes se pressent sur le pont. Les uns libèrent les deux canons de leur camouflage ; les autres se postent autour des panneaux de descente, prêts à faire la chaîne pour amener les obus. Sur le gaillard arrière, un matelot vérifie la culasse du 65. Chaque équipe est à sa place.

Rien n'est encore définitif, et cependant je me sens les nerfs à fleur de peau. Dire qu'il suffirait d'un projectile bien placé pour nous faire sauter comme crêpe en poêle ! Songez un peu, quatre ou cinq mille tonnes d'explosifs sous nos semelles !

— Les machines : en avant à toute vitesse. La barre à droite, vingt !

La coque frémit par tous ses joints, se cabre, puis se détend et nous virons de bord à la vitesse de quinze nœuds.

Je devine la manœuvre. Kourbassov remonte la mer Rouge par le travers, il espère mettre son cargo à l'abri des îles de Souakin, défendues par les torpilleurs britanniques. Question de vitesse et de bonne tenue. Aurons-nous le temps ?

Dans les machines, les hommes doivent être tendus vers les porte-voix qui leur transmettent les ordres. Le bateau chauffe à tirage forcé. Sa cheminée vomit un torrent noir.

— 16 nœuds 5, annonce le second.

Kourbassov a un petit battement de paupières. Sa voix martèle chaque syllabe :

— Peut-être... Donnez encore à boire aux chaudières. On doit pouvoir atteindre les 18 nœuds.

— ... Ou sauter... gronde Kipperburger.

— Préférez-vous sauter d'une autre façon ? rétorque le Russe. Moi pas. Puis, j'ai confiance dans le *Schwarz-Gelb*... c'est une si bonne bête.

Au moment qu'une nouvelle bourrasque soulève le cargo, un vomissement infernal fait se dresser toutes les têtes.

A cent mètres dans le ciel, un avion aux cocardes italiennes pique sur notre mâture, se redresse, repart, puis revient pour tracer autour de nous de folles arabesques.

— C'est complet, murmure Kipperburger.

Heureusement que l'appareil, que notre patrouilleur a dû projeter par catapulte, n'est qu'un joujou de reconnaissance. Sinon, notre compte serait déjà réglé.

Encaissée entre les deux ailes de son monoplan, on distingue nettement la silhouette du pilote. Que doit-il penser à la vue de nos canons ?

Le voici maintenant qui prend de la hauteur, pivote sur son axe et file, vent

debout, vers l'avisio dont les dimensions ont doublé en moins de deux heures.

— Chauffez ! Tant pis si ça pète ! crie Kourbassov, la bouche collée au porte-voix. Si, dans une demi-heure, la pression n'est pas à bloc, nous sommes flambés.

Le *Schwarz-Gelb* bondit sur des lames venues de fonds insoupçonnés. Libérés de toute contrainte, le cargo et les éléments semblent se défer avec furie.

## Canonnés I

Le vent n'arrête pas de gronder en tempête. A chaque tour d'hélice, notre mâture menace d'être aspirée par un souffle. La cheminée factice s'est déjà abattue sur le pont, blessant mortellement un matelot.

Soudain, un geysir fuse à l'avant du navire et retombe, en s'épanouissant, sur l'étrave.

— Les sauvages ! hurle Kipperburger, ils nous canonent à obus, sans avertissement.

Nos canons ont dû nous trahir tout à l'heure au pilote et celui-ci en a rendu compte.

— Severing ! ordonne Kourbassov, plus la peine de ruser maintenant. Amenez les pavillons et faites hisser le nôtre, le seul que nous ayons le droit d'arborer. Il faut qu'ils sachent à qui ils ont affaire !

Bientôt, une longue flamme noire à tête de mort claque fièrement sur sa drisse.

Comme disait Kipperburger : c'est complet...

Le bouillonnement des eaux, littéralement déchainées, aux environs de midi. Le bateau pirate qui saute au milieu des obus qui le harcèlent, l'encadrent, lui tombent à l'avant, à l'arrière, sur les flancs. Deux embarcations de sauvetage pulvérisées comme verre. La pomme d'un mâât fauchée ainsi que pipe en foire, entraînant dans sa chute l'antenne de T. S. F. et écrasant deux hommes et une partie du bastingage bâbord. Mes vêtements collés par l'embrun, ma bouche sèche comme de l'étau...

Et, sur les gaillards, les matelots qui s'efforcent de rendre coup pour coup, avec plus de conscience que de conviction. Car

## Mémoires d'une proxénète

(Suite de la page 11.)

aura lieu, est-il besoin de le dire ? dans la plus stricte intimité.

Nous devrions être si heureux ! Je ne peux pas. M. Henry, non plus, je le comprends. Quelle affreuse fatalité ! Il faut que tout notre or sorte de cette sentine de la prostitution ! J'aurais dû y mieux réfléchir avant de me laisser entraîner à ce marché. L'appât du gain ! Ce n'est pas pour moi que je l'ai fait. M. Henry de B... peut-il épouser la femme que je suis, sans une large compensation ? Mais la compensation n'est-elle pas une honte de plus ?

Et sa famille ? Il en possède encore. Peut-elle accepter cette union ? Il ne me parle jamais du mariage, lui. N'est-ce que pour ma fortune qu'il accepte cette vie ? J'ai parfois d'affreux doutes auxquels je n'ose pas penser. Je l'aime tant. Et lui ?

Ah ! oublier son angoisse ! Cesser de souffrir... S'endormir dans le rêve ! Ne pensons plus. Demain, je serai à ses côtés dans notre villa, sous les arbres. Je sais qu'il va satisfaire à son vice. Sa drogue... Et je sais que moi aussi qui n'ai pas osé confier à ce cahier l'affreux plaisir que j'y cherche, je partagerai sa torturante ivresse. B. C.

Le manuscrit de M<sup>me</sup> C... s'arrête là. Elle ne devait pas en écrire une ligne de plus. Ce sont les circonstances dramatiques de sa fin qui devaient apporter une conclusion à ces lignes. On en a vu le cynisme inconscient et parfois douloureux.

On peut avoir pitié si l'on songe que cette femme eût mérité un meilleur destin. Elle eût pu, elle eût dû vivre honnête, comme elle avait commencé. Elle est morte. Comment est-elle morte ? Par le poison de la drogue ? Sans doute. Quel est l'homme qui l'a poussée à ce vice ? Pourquoi l'y a-t-il poussée ? Parce qu'il y avait un testament en sa faveur et que cet « homme du monde » est aujourd'hui riche et propriétaire de deux maisons de tolérance et d'une officine de proxénétisme, qui ont, comme disait inconsciemment sa maîtresse, « redoré son blason » ?

Mystère !...

FIN

## L'escroquerie aux timbres rares

(Suite de la page 5.)

nous mettons les faussaires dans l'impossibilité de nuire, tout en évitant le scandale...

« Nous n'avons guère d'intérêt à jeter trop souvent le doute dans l'esprit des collectionneurs. Parfois nous ne pouvons pas y résister, comme je le fais aujourd'hui en vous confiant nos difficultés. Voyez-vous, monsieur, ajouta mon interlocuteur en s'assurant que personne d'autre que moi ne l'écoutait, nos pires ennemis en la matière sont les collectionneurs eux-mêmes... Plutôt que de n'avoir pas le timbre qui leur manque dans une série, ils préfèrent coller dans leur album un échantillon dont l'authenticité n'est pas absolument prouvée !... Je parle évidemment des petits amateurs... Ceux qui ont tout un passé de recherches comme moi sont malades chaque fois qu'ils se sont fait voler !... »

R. DE M.

nos pièces n'ont pas assez de portée, bien qu'au début de l'action l'avisio se soit rapproché à moins de trois milles.

Il est des situations dont on se tire sans savoir comment. Au début de l'après-midi nous avions repris deux milles sur l'italien. Nos hélices brassaient l'eau à tour de bras et, en dépit de tout, le *Schwarz-Gelb* obéissait merveilleusement à leur traction.

Pendant neuf heures, le cargo s'est défendu. Pendant neuf heures, j'ai cherché sur le visage de Kourbassov la trace de cette émotion que je partageais avec tout l'équipage. Il n'a pas bronché. Pas un instant, sa moue de dédain ne l'a quitté. Kipperburger hurlait dans le vent, Lansing fumait nerveusement, sans arrêt ; M. Boutéki n'essayait même plus de masquer sa pâleur cirreuse. Mais lui, l'aventurier unique, le commandant, laissait tomber ses ordres d'une voix égale, un peu plus sourde peut-être. Il était hallucinant de calme et de force tranquille.

Le soir, des teintes vives se dessinèrent au nord : les puissants réservoirs à essence et à mazout de l'île Souakin. Depuis deux heures, l'avisio, déjà aventuré trop loin de ses eaux, avait fait demi-tour.

Le rideau était tombé sur la première partie de notre expédition. Nous n'avions pas forcé le barrage. De ce côté, l'échec était total, mais notre peau, mais notre cargaison étaient sauvées.

Nous mimes cap sur l'est, c'est-à-dire sur l'Arabie que nous comptions atteindre avant l'aube et où nous espérons, en quelque crique déserte, penser nos plaies.

Plus tard, lorsque la lune fit sa trouée et que l'ardeur du vent et des eaux se fut un peu calmée, Kourbassov ordonna de stopper.

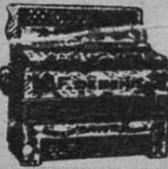
La lugubre cérémonie... Un à un, entraînés par des poids de fonte, trois sacs cousus dans des bâches glissèrent

sur une planche basculée... Les corps des trois matelots tués — le bilan de cette journée — s'engloutirent dans une gerbe d'écumine. A chaque plongeon, des squales aux nageoires argentées bondissaient sur la fosse refermée...

(A suivre.)

M. L.

240 FR. le Mille adresses à la main. Liste fournie. Répondons gratis à demand. rems. Offre sérieuse. Ets NATAN, Boite 250, Paris-1<sup>er</sup>.



Fabrique Française  
**d'ACCORDEONS**  
**DEDENIS & BRIVES**  
Fondée en 1887  
Instruments pour  
amateurs et professionnels  
RÉPARATIONS de toutes marques  
CATALOGUE en couleurs M France

## Institut des Sciences Criminelles

(Cours par correspondance)

BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE

7, Rue Cardinal-Mercier, PARIS-9<sup>e</sup>

25 fr. le cent, adresses à copier main et gr. gain à corr. Passe prés. Ec. p<sup>r</sup> modèle d'écrit Ets. SPREX, P. B. 414, 50, r. du Louvre, Paris, R.P.

**la Timidité**  
EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS

par un système inédit et rationnel, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr. P. H. FONDATION REMOYAN, 12, rue de Crimée, Paris.

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE  
PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

# NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impulsance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciaticque, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand  
BRUXELLES-FOREST  
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.50

Lisez  
**SEDUCTION**

Utilisez le petit courrier de Séduction

1.50

## ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-boie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITE ABSOLUE !

N° 100	« Voile »	Soie blanche fine.	La dz.	10.
N° 100 bis	« Réservoirivoire »	Soie rose ext.-fine.		11.
N° 101	« Velouté »	Soie rose ext.-fine.		12.
N° 101 bis	« Réservoir velouté »	Soie brune surfine.		13.
N° 102	« Naturel »	Soie brune surfine.		14.
N° 102 bis	« Réservoir naturel »	Soie blonde superl.		15.
N° 103	« Cristallin »	Soie blonde superl.		16.
N° 103 bis	« Réservoir cristallin »	Soie blonde superl.		17.
N° 104	« Pelure »	Soie blonde superl.		18.
N° 104 bis	« Réservoir pelure »	Soie blonde superl.		19.
N° 114	« Latex »	Soie lactée invisible.		22.
N° 105	« Renfermé »	Soie lactée invisible.		20.
N° 105 bis	« Soie chair »	Soie lactée invisible.		25.
N° 106 bis	« Supersolchair »	Soie lactée invisible.		40.
N° 107	« Epais »	Soie lactée invisible.		65.
N° 108	« Crocodile »	Soie lactée invisible.		30.
N° 109	« Boudruche »	Soie lactée invisible.		40, 50, 60.
N° 110	« Bout américain »	Soie lactée invisible.		6.
N° 111	« Collection »	Soie lactée invisible.		25.
N° 112	« Echantillons »	Soie lactée invisible.		15.
N° 113	« Assortiment Black Cat »	Soie lactée invisible.		50.
N° 120	« Le Vétérin »	Appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.		8.

RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable. CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois. ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ; Contre remboursement (seul étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE 55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9<sup>e</sup>) Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles : 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9<sup>e</sup> (G<sup>o</sup> Boulevard)





Un abbé est sous les verrous. Il s'agit de l'abbé Guibal qui dirigeait une revue catholique et la dirigeait de façon si originale que le passif est dès à présent de deux cent mille francs. Là-dessus, émission de fausses traites et de chèques sans provision. L'abbé Guibal vient de connaître une cellule d'un nouveau genre. (K.)



Devant les Assises de la Seine et pour l'ouverture de la session supplémentaire, le comptable Laurent Omer comparait sous l'inculpation de recel. L'accusation prétendait que Laurent Omer avait fait partie d'une bande de voleurs qui avaient subtilisé soixante mille francs de titres. Laurent Omer a soutenu qu'il avait, au contraire, dénoncé les voleurs. Il a été acquitté. (M. P. P.)



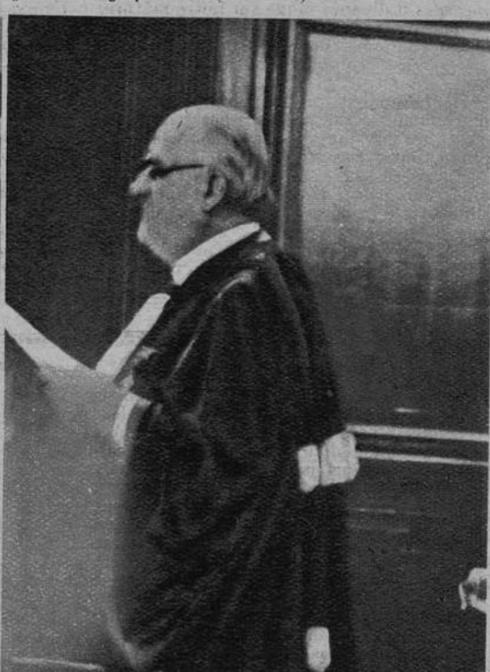
A Paris, un audacieux cambriolage a été commis rue des Petites-Ecuries, en plein jour, dans un bureau de postes auxiliaire. Pendant que les employés déjeunent, les voleurs, sans attirer l'attention, ont pu s'emparer d'une somme importante et prendre le large. Voici le bureau de poste cambriolé. (Rol.)



Deux prisonniers, Edward Meletski et Paul Semenkwitz, avaient réussi à s'enfuir de la prison de New-Brünswick. Retrouvés par la police dans un restaurant où ils déjeunent, à Newark, les deux convicts se défendirent avec acharnement avant d'être repris. Finalement, c'est dans cet état que les malfaiteurs furent ramenés à la prison... (N. Y. T.)



On n'a pas encore réussi en Amérique à éclaircir le mystère de la mort de Thelma Todd, la belle vamp trouvée morte dans son automobile près de Hollywood. Cependant les funérailles de la belle actrice ont été l'occasion d'une manifestation de sympathie. Notre cliché montre la foule attendant le passage du cortège funèbre. (I. N. P.)



Au procès Stavisky, on a entamé le dernier acte : réquisitoire et plaidoiries. L'impression générale est que tout le monde en a assez. De gauche à droite : 1° le procureur général Roux va

prononcer son réquisitoire ; 2° M<sup>e</sup> André Berthon plaide pour Hayotte ; 3° l'avocat général Gaudel stigmatise « la plus grande escroquerie du siècle ». (M. P. P., et Rol.)